

# **Les pratiques touristiques des seniors en 2003**

*Analyse des données de l'enquête Suivi des Déplacements Touristiques des  
Français de 55 ans et plus*

**DIRECTION DU TOURISME  
Département de la Stratégie, de la Prospective,  
de l'Évaluation et des Statistiques**

**Avril 2005**

# Les pratiques touristiques des seniors en 2003

## Sommaire

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>3</b>
<b>PROFIL DES PARTANTS .....</b>	<b>4</b>
<b>Les seniors : une population en devenir .....</b>	<b>4</b>
<b>Le poids des seniors sur le marché du voyage .....</b>	<b>6</b>
<b>Taux de départ selon l'âge.....</b>	<b>7</b>
<b>Nombre de voyages.....</b>	<b>8</b>
<b>Selon le sexe.....</b>	<b>8</b>
<b>Selon le revenu .....</b>	<b>11</b>
<b>Selon la catégorie d'agglomération.....</b>	<b>13</b>
<b>Selon la région émettrice .....</b>	<b>15</b>
<b>CARACTÉRISTIQUES DES SÉJOURS DES SENIORS .....</b>	<b>17</b>
<b>Selon le mode d'hébergement .....</b>	<b>17</b>
<b>Selon le mode de transport .....</b>	<b>20</b>
<b>Selon l'espace fréquenté .....</b>	<b>22</b>
<b>Selon la destination .....</b>	<b>23</b>
<b>Selon la composition du groupe .....</b>	<b>28</b>
<b>Selon la durée (courts et longs séjours).....</b>	<b>30</b>
<b>Selon la saisonnalité .....</b>	<b>32</b>
<b>Selon le motif du séjour .....</b>	<b>34</b>
<b>Selon les activités pratiquées .....</b>	<b>35</b>
<b>Selon le mode de réservation.....</b>	<b>37</b>
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>40</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>43</b>

## Introduction

La question du « tourisme des seniors »<sup>1</sup> suscite depuis plusieurs années une certaine effervescence médiatique, ainsi que de réelles attentes des professionnels du tourisme. De fait, les prévisions démographiques montrent deux points d'inflexions à partir de 2006, avec une hausse importante et progressive des départs en retraite pour les classes nombreuses d'après-guerre, dites du baby-boom ; et d'autre part, pour la première fois depuis cinquante ans, un retournement durable de la population active, qui verra celle-ci diminuer dans les années à venir<sup>2</sup>.

Aussi, ne serait-ce que par effet de volume, l'importance de cette clientèle seniors va-t-elle s'accroître fortement sur l'ensemble des marchés de consommation, dont celui du tourisme. Ce d'autant plus que, par un effet de génération cette fois, les modes de consommation de ces nouveaux seniors seront peut-être croissants mais probablement différents : ainsi pourrait-il en être en matière de tourisme, pour ces générations de retraités, plus expérimentés et autonomes en matière de voyages.

Parmi plusieurs travaux récents sur ce thème, on rappellera l'étude réalisée en 2002 pour le Conseil National du Tourisme, « Le tourisme à l'âge de la retraite »<sup>3</sup>, qui a alors effectué une synthèse complète et précise des connaissances produites ces dernières années sur le sujet.

Le champ du travail présenté aujourd'hui est plus limité, en ce qu'il procède, pour l'année 2003 et à partir des seules données du SDT<sup>4</sup>, à une approche en forme de « coupe » ou de photographie des pratiques touristiques par catégories d'âges. L'analyse porte ici sur l'ensemble des déplacements touristiques des seniors français (personnels et professionnels). Les Français de 55 ans et plus, appelé ici les seniors, sont répartis en 3 groupes d'âge : les 55-64 ans, les 65-74 ans et les 75 ans et plus.<sup>5</sup>

Dans un premier temps, les déplacements touristiques des seniors en 2003 sont étudiés selon les principales variables sociodémographiques, pour déterminer le profil de ces partants. Puis, dans un deuxième temps, plusieurs variables telles que la durée, l'hébergement, le mode de transport, etc.. permettent d'appréhender les caractéristiques des séjours de ces touristes et leur comportement.

L'étude présentée passe ainsi en revue l'ensemble des dimensions des pratiques touristiques de ces trois catégories d'âges senior, en visant à actualiser les informations et analyses existantes, pour continuer d'alimenter les réflexions et actions anticipatrices et prospectives en la matière.

---

<sup>1</sup> -Par « seniors », terme qui sera le plus souvent employé par commodité d'usage, on entendra dans cette étude les catégories de population de 55 ans et plus.

<sup>2</sup> - Godet, Michel, *Le choc de 2006*, Paris, 2002.

<sup>3</sup> - « Le tourisme à l'âge de la retraite », Pascal Pochet et Bernard Schéou, rapport du CNT publié en 2002 par la Documentation Française

<sup>4</sup> - Enquête « Suivi des déplacements touristiques des Français », panel réalisé mensuellement par TNS Sofrès pour la direction du Tourisme

<sup>5</sup> - Note méthodologique : Le regroupement par tranche d'âge tel qu'il est utilisé dans l'étude qui suit, induit en fait un biais statistique lorsqu'il s'agit de comparer les tranches d'âge des seniors, 55/64 ans, 65/74 ans et 75 ans et plus, au reste de la population (15/54 ans), plus nombreux en volume. Une étude détaillée de chaque tranche d'âge aurait certainement pu démontrer une certaine proximité de comportement entre les 45/54 ans et les 55/64 ans. Malgré certaines approximations, le choix effectué permet de mettre en parallèle les comportements des seniors au comportement « moyen » du reste de la population étudiée.

## Profil des partants

### *Les seniors : une population en devenir*

D'après le recensement de 1999, l'INSEE évalue en France métropolitaine au 1<sup>er</sup> janvier 2004, le découpage de la population française ainsi :

	Ensemble	Part de la population totale	Hommes	Part de la population totale	Femmes	Part de la population totale
55/59 ans	3 629 126	6.03 %	1 797 045	2.9 %	1 832 081	3.04 %
60/64 ans	2 612 337	4.34 %	1 274 357	2.11 %	1 337 980	2.22 %
65/69 ans	2 585 920	4.3 %	1 206 789	2 %	1 379 131	2.29 %
70/74 ans	2 493 317	4.14 %	1 095 376	1.81 %	1 397 941	2.32 %
75 ans et +	4 726 600	7.85 %	1 712 197	2.84 %	3 014 403	5 %

Source : Insee, RP 1999 – Estimation au 1<sup>er</sup> janvier 2004

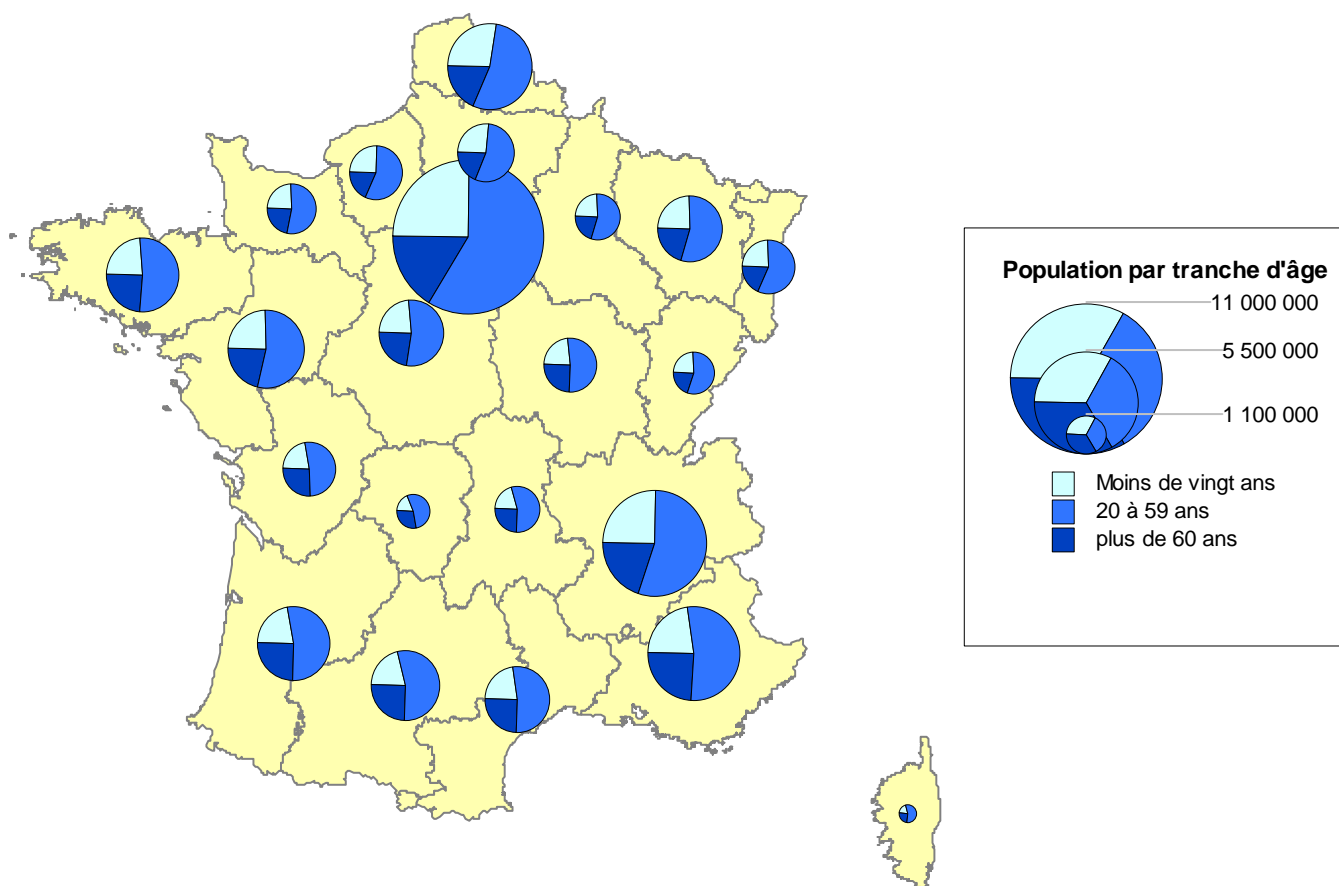
NB : Les parts sont calculées sur l'ensemble de la population établie à 60,2 millions d'individus.

Les plus de 55 ans représentent actuellement un quart de la population soit 26,7 % (plus de 16 millions d'individus). D'après les prévisions de l'Insee, la population française de plus de 15 ans devrait croître de 5 millions d'individus entre 2002 et 2020, avec un recul de 2 millions chez les moins de 45 ans et une augmentation de 6 millions chez les plus de 55 ans. En 2020, ils seront environ 22 millions pour atteindre 29,5 millions de personnes en 2050. En un siècle, on sera donc passé d'une personne senior sur 4 à près d'une sur deux.<sup>6</sup>

Par région, les plus de 60 ans résident principalement dans les zones les plus urbanisées comme l'Île de France, qui compte 1 820 249 personnes âgées de 60 ans et plus, Rhône-Alpes 1 131 635, Provence-Alpes-Côte d'Azur avec 1 087 784. A contrario, les plus jeunes (moins de 20 ans) résident pour 18,5 % en Ile de France, pour 9,6 % en Rhône-Alpes et pour 7,5 % en Nord-Pas de Calais.

Les baby-boomers (les 55/65 ans) commencent dès à présent à partir à la retraite (départs anticipés à la retraite). A partir de 2006, ils seront 650 000 à tourner chaque année la page de leur vie professionnelle (contre 480 000 aujourd'hui), c'est l'effet « papy-boom ».

<sup>6</sup> - Rochefort, Robert, Vive le papy-boom, Odile Jacob, Paris, 2004, p.71.



Estimation au 1<sup>er</sup> janvier 2004  
 NB : Pour plus de précisions, voir annexe 2

Source : Insee, RP 1999 –

*Les seniors d'aujourd'hui ont vu leur situation nettement s'améliorer<sup>7</sup>. Ils sont globalement plus riches, dotés de revenus plus réguliers, en meilleure santé, plus actifs, plus curieux à profiter de leur temps libre pour voyager.*

*Le marché traité en priorité par les opérateurs dans leurs stratégies d'études est la catégorie des jeunes retraités ou pré-retraités soit les 55/69 ans. Mais les plus de 70 ans de plus en plus nombreux et de plus en plus en forme ont réussi à maintenir un pouvoir d'achat plus conséquent que les générations passées. Ils constituent donc eux aussi un marché potentiel important.<sup>8</sup> Ces évolutions auront assurément quelques répercussions sur le marché du tourisme.*

*Les seniors sont à la recherche d'attentions et de services en rapport avec leur condition physique et leur système de valeur. Le contact humain est primordial, de même que le confort et la sécurité.*

*Adeptes de la marche et de la randonnée, ils prêtent une attention particulière au soin du corps : le maintien en forme physique est privilégié. Outre la santé, ils recherchent la qualité au sein des terroirs, l'authenticité et sont sensibles à une alimentation saine.*

*Enfin, les « grands seniors » (75 ans et +) souhaitent des attentions et des services en rapport avec leur condition physique et leur système de valeur. Le contact humain*

<sup>7</sup> - Parant, A., « Les revenus des retraités », Populations et sociétés, 2000.

<sup>8</sup> - Bonnet, M., Les personnes âgées dans la société, Paris, Conseil économique et social, 2001.

*est primordial, de même pour le confort et la sécurité. Dans ce cadre, les grands seniors préfèrent parfois une prise en charge totale, pas d'imprévu d'où une propension à voyager en groupe et pour des durées limitées<sup>9</sup>.*

### *Le poids des seniors sur le marché du voyage*

#### **Ensemble des nuitées et des séjours selon l'âge**

<i>En millions</i>	<b>Séjours</b>			<b>Nuitées</b>		
Ens (15 ans et+)	175,1			961,2		
	<i>Courts séjours</i>	<i>Longs séjours</i>	<i>Total</i>	<i>Courts séjours</i>	<i>Longs séjours</i>	<i>Total</i>
<b>15-54 ans</b>	<b>68,7</b>	<b>48,6</b>	<b>117,3</b>	<b>122,9</b>	<b>433,9</b>	<b>556,8</b>
<b>55-64 ans</b>	<b>13,3</b>	<b>14,8</b>	<b>28,1</b>	<b>25,2</b>	<b>151,4</b>	<b>176,6</b>
<b>65-74 ans</b>	<b>8,8</b>	<b>13,3</b>	<b>22,1</b>	<b>17,4</b>	<b>146,7</b>	<b>164,1</b>
<b>75 ans et +</b>	<b>2,9</b>	<b>4,7</b>	<b>7,6</b>	<b>5,9</b>	<b>57,7</b>	<b>63,6</b>

Source : SDT (Direction du Tourisme/TNS Sofrès)

NB : Il s'agit dans ce tableau de l'ensemble des séjours et des nuitées, professionnels et personnels.

D'après les résultats de l'enquête SDT, les seniors (55 ans et plus soit 32,3 % de la population enquêtée) ont effectué 57,8 millions de séjours soit 33 % du total de séjours effectués par les Français de 15 ans et plus en 2003. En termes de nuitées, leur part est encore plus importante puisqu'ils totalisent 404,3 millions de nuitées en 2003, soit 42,1 % de l'ensemble des nuitées.

#### **Répartition de la population par tranche d'âge selon le poids des voyages, des séjours et des nuitées personnels en 2003**

	<b>Poids population</b>	<b>Poids voyages</b>	<b>Poids séjours personnels</b>	<b>Poids nuitées personnelles</b>
15-24 ans	16,0%	14,8%	13,8%	11,9%
25-34 ans	16,7%	17,7%	19,5%	14,5%
35-44 ans	17,7%	18,6%	20,4%	18,1%
45-54 ans	17,2%	17,9%	12,6%	12,1%
55-64 ans	12,3%	12,7%	16,2%	18,8%
65-74 ans	10,5%	9,8%	13,1%	17,6%
75 ans et plus	9,5%	6,4%	4,5%	6,9%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

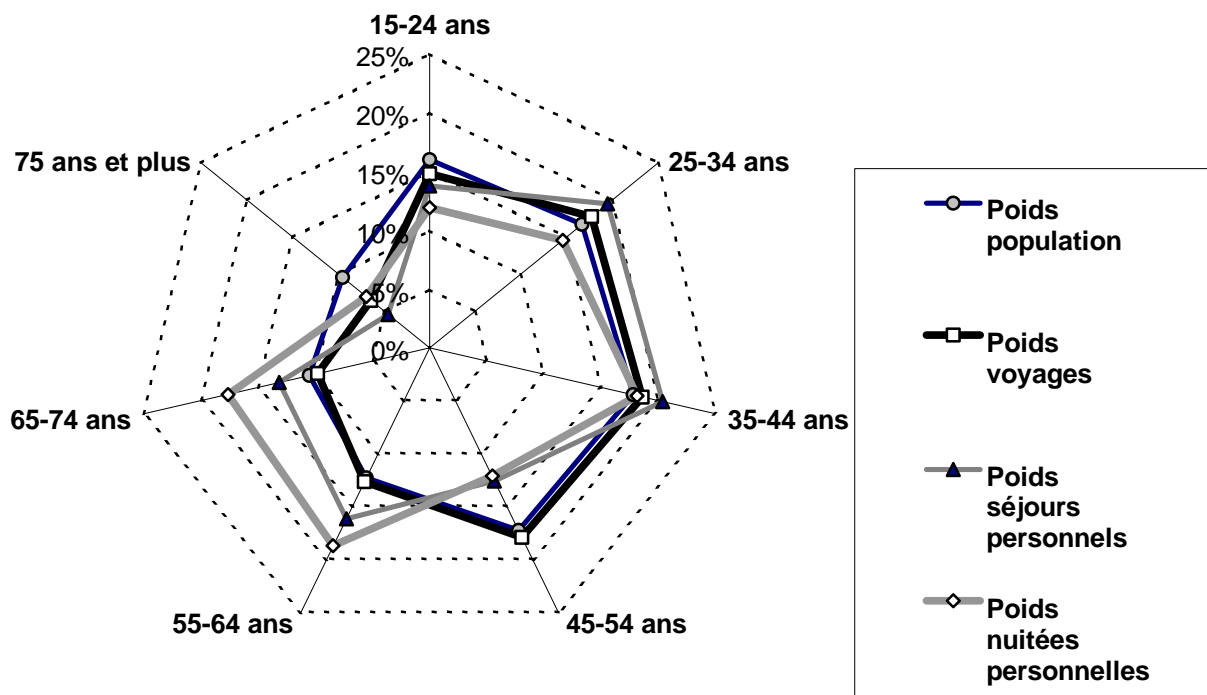
Source : SDT (Direction du Tourisme/TNS Sofrès)

Les plus jeunes (15/24 ans) qui représentent 16 % de la population enquêtée ont effectué 13,8 % des séjours personnels (soit 23,1 millions de séjours) et 12 % des nuitées personnelles (soit 111,6 millions de nuitées) en 2003.

Jusqu'à 44 ans, le poids des séjours personnels augmente pour atteindre 20,4 % (34,2 millions) pour les 35/44 ans (qui représentent 17,7 % de la population enquêtée en 2003). La tranche des 45/54 ans qui pèse pourtant 17,2 % de la population enquêtée n'a effectué que 12,6 % des séjours (21,1 millions de séjours personnels) et 12,1 % des nuitées (113,5 millions de nuitées personnelles). Il s'agit en général, d'une population soumise à de nombreuses pressions financières et sociales (études des enfants, endettement, vieillissement des parents,...). A partir de 55 ans, alors

<sup>9</sup> - (cf Etude sur le Tourisme de groupe, du Cabinet COC Conseil/Daniel Picon, pour la Direction du Tourisme).

que le poids dans la population enquêtée diminue par tranche d'âge, la part de séjours augmente : 16,2 % des séjours personnels pour les 55/64 ans (soit 27,1 millions), 13,1 % pour les 65/74 ans (soit 22 millions). La part des nuitées est, elle aussi, encore plus importante (18,8 % pour les 55/64 ans (175,4 millions) et 17,6 % pour les 65/74 ans (164,7 millions)) ; ce qui corrèle une durée de séjour plus importante chez les plus de 55 ans (cette variable est abordée plus loin dans l'étude).



Source : SDT (Direction du Tourisme/TNS Sofrès)

**Volume extrapolé des voyages, séjours et nuitées personnels selon l'âge en 2003**

	Total = ens-voyages	Total = voyage- personnel	L'ensemble des séjours personnels	L'ensemble des nuitées personnelles
15-24 ans	5 313 792	5 275 005	23 160 310	111 645 133
25-34 ans	6 353 247	6 280 500	32 746 406	135 845 365
35-44 ans	6 656 421	6 587 532	34 215 571	169 688 230
45-54 ans	6 418 627	6 368 416	21 114 844	113 512 365
55-64 ans	4 541 542	4 523 639	27 178 191	175 477 216
65-74 ans	3 520 449	3 515 339	22 023 940	164 722 188
75 ans et plus	2 309 199	2 309 199	7 640 738	64 958 665
<b>Total</b>	<b>35 853 157</b>	<b>35 610 578</b>	<b>168 080 000</b>	<b>935 852 000</b>

Source : SDT (Direction du Tourisme/TNS Sofrès)

**Taux de départ selon l'âge**

Le taux de départ de l'ensemble de la population pour les voyages personnels se situe à 73,4 %.

**Taux de départ selon l'âge**

%	15/24 ans	25/34 ans	35/44 ans	45/54 ans	55/64 ans	65/74 ans	75 ans et +	Ensemble
Ensemble des voyages	68,5	78,6	77,3	76,7	76,1	68,9	50,0	73,9
Voyages personnels	68,0	77,7	76,5	76,1	75,8	68,8	50,0	73,4

Source : SDT (Direction du Tourisme/TNS Sofrès)

Il existe une cassure entre les « jeunes seniors » et les plus de 65 ans. Les seniors de la tranche 55/64 ans se situent au-dessus de la moyenne (75,8 %) mais un peu en deçà des générations plus jeunes (ce sont les 25/34 ans qui détiennent le taux de départ en voyage personnel le plus élevé avec 77,7 %). En revanche, à partir de 65 ans, le taux de départ en voyages personnels effectués en 2003 baisse pour s'établir à 68,8 %, un taux presque similaire aux plus jeunes (68% pour les 15/24 ans). Enfin, à partir de 75 ans le taux baisse encore (50 %), avec 23 points de moins que l'ensemble de la population interrogée.

**Nombre de voyages**

En parallèle avec leur taux de départ, les seniors de 50/64 ans ont effectué en moyenne 4,3 voyages personnels en 2003. C'est un peu plus que la moyenne des Français, qui est de 4,05 voyages personnels en 2003. En revanche, on perd un point à partir de 75 ans (3.1 voyages par an en 2003), se rapprochant à nouveau des populations les plus jeunes (3,4 voyages en moyenne pour les 15/24 ans).

**Nombre moyen de voyages**

%	15/24 ans	25/34 ans	35/44 ans	45/54 ans	55/64 ans	65/74 ans	75 ans et +	Ensemble
Ensemble des voyages	3.5	4.7	4.5	4.2	4.5	4.1	3.1	4.21
Voyages personnels	3,4	4,5	3,9	4,1	4,3	4,1	3,1	4.05

Source : SDT (Direction du Tourisme/TNS Sofrès)

**Selon le sexe**

Le découpage selon le sexe laisse apparaître une proportion de femmes plus importante dans la population (51,4 % contre 48,6 %).

**La répartition de la population française par sexe**

	Hommes	Part dans la population masculine	Femmes	Part dans la population féminine
55/64 ans	3 071 402	10.5 %	3 170 061	10.2 %
65/74 ans	2 302 165	7.9 %	2 777 072	8.9 %
75 ans et plus	1 712 197	5.8 %	3 014 403	9.7 %
Total des 55 ans et +	7 085 764	24.2 %	8 961 536	28.9 %



% selon l'ensemble la population			
		48.6 %	51.4 %

Source : Insee, RP 1999 – Estimation au 1<sup>er</sup> janvier 2004

*Le seuil des 80 ans d'espérance de vie a été franchi pour la première fois pour les deux sexes réunis (76,7 ans pour les hommes et 83,8 ans pour les femmes).<sup>10</sup> Les femmes plus âgées sont souvent seules du fait de leur espérance de vie supérieure aux hommes. Mais l'allongement de l'espérance de vie induit une propension à une vie de couple plus tardive. Ceci dit, « en quarante ans, la proportion de personnes vivant seules a plus que doublé, passant de 6,1 % de la population en 1962 à près de 14 % en 2004. 8,3 millions de personnes vivent seules en 2004, dont près de 5 millions de femmes. »<sup>11</sup> Lorsqu'on regarde la proportion de personnes habitant seules, on s'aperçoit que les différences entre hommes et femmes sont liées à l'âge. Ainsi, avant 25 ans, une personne sur huit vit seule, hommes et femmes confondus ; entre 25 et 50 ans, les femmes vivent moins souvent seules. « A 51 ans, les situations s'équilibrent à nouveau, mais à partir de cet âge, la proportion de femmes vivant seules progresse très sensiblement et se situe de plus en plus au-dessus de celle des hommes. Le point culminant se situe à 85 ans. A cet âge, plus d'une femme sur deux vit seule mais seulement près d'un homme sur quatre. Au-delà, les personnes âgées vivent de plus en plus en institution. Au total, plus de la moitié des personnes vivant seules ont plus de 55 ans. »<sup>12</sup>*

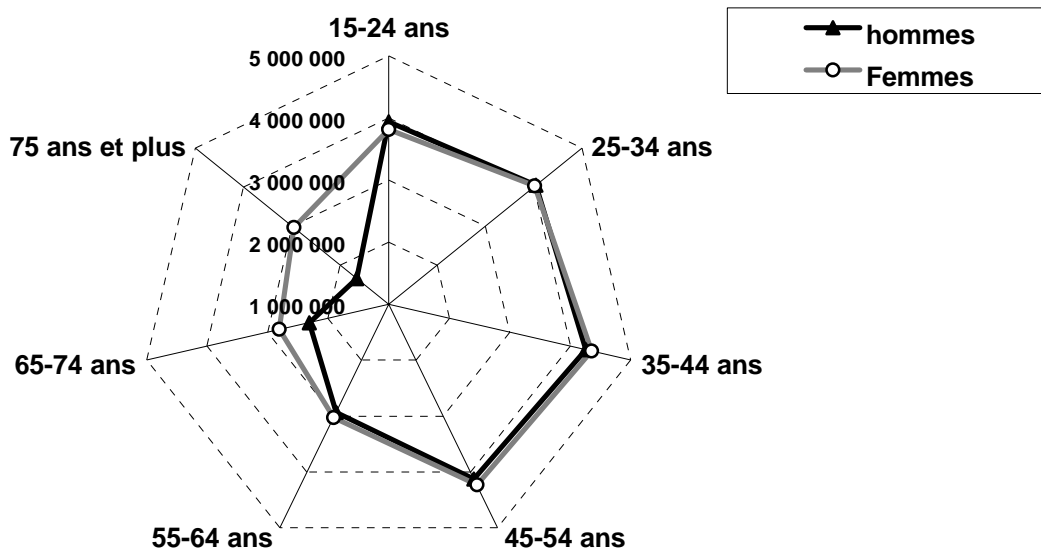
Au sein de la population enquêtée, on retrouve cette cassure entre 65 et 74 ans avec des femmes nettement plus nombreuses y compris au delà de 75 ans. A partir de 65 ans, les femmes réalisent plus de séjours que les hommes. La mortalité masculine plus précoce se reflète aussi à travers cette tendance.

### La population selon le sexe et l'âge en 2003

<sup>10</sup> - Pison, Gilles, « France 2004 : l'espérance de vie franchit le seuil de 80 ans », dans Populations & Sociétés, n°410, mars 2005, p. 2.

<sup>11</sup> - Borrel, Catherine et Jean-Michel Durr, « Enquêtes annuelles de recensement : premiers résultats de la collecte 2004 », in Insee Première, n°1001, janvier 2005.

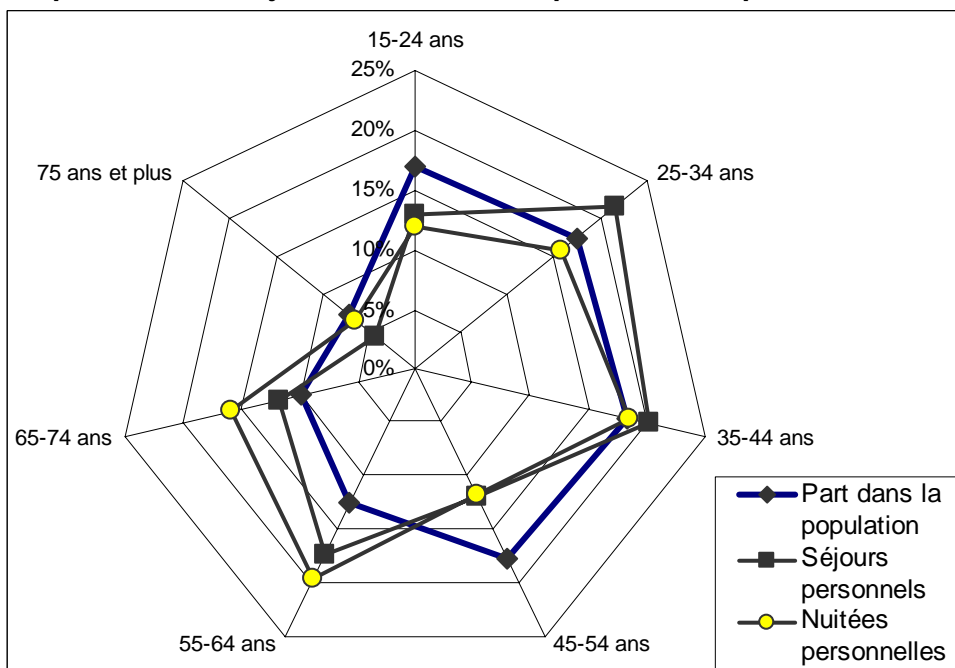
<sup>12</sup> - Ibid., p.2.



Source : SDT (Direction du Tourisme/TNS Sofrès)  
 NB : Il s'agit ici des parts de la population enquêtée (15 ans et +)

Les femmes âgées 55 à 65 ans qui représentent 12 % de la population féminine enquêtée, effectuent 15,1 % de leurs séjours et 17,6 % de leurs nuitées personnelles. Cette tendance est identique pour les hommes et plus globalement pour les seniors jusqu'à 74 ans. A partir de 75 ans, la part de séjours et de nuitées est moins importante.

### Répartition des séjours et des nuitées personnelles pour les hommes

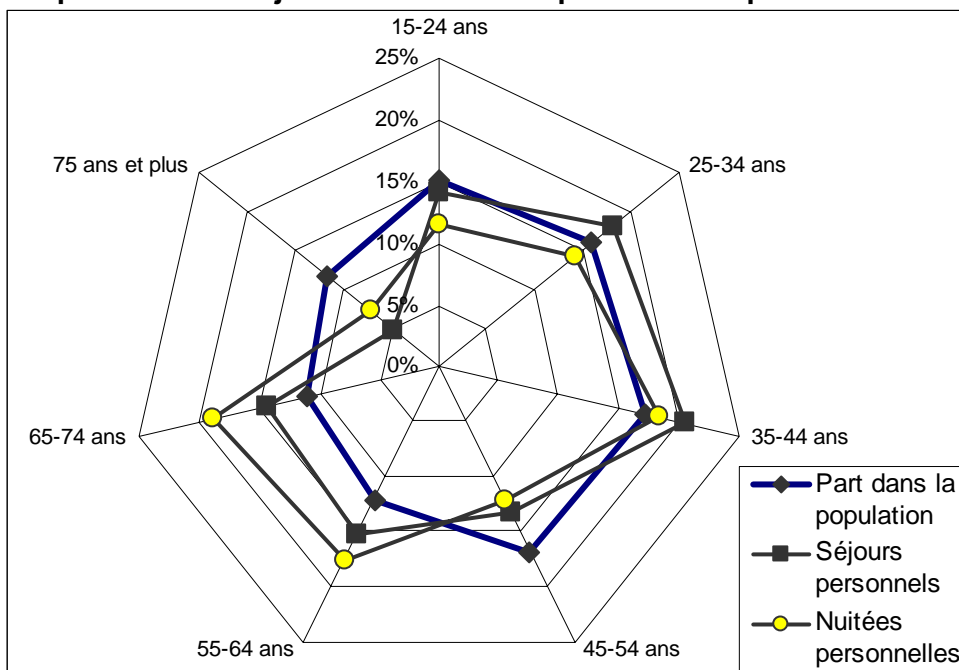


Source : SDT (Direction du Tourisme/TNS Sofrès)

Les femmes de la tranche 65/74 ans (11,1 % de la population féminine enquêtée) ont effectué 14,3 % de séjours (contre 11,8 % pour les hommes de la même tranche) et

18,9 % de leurs nuitées personnelles en 2003 (contre 15,9 % pour les hommes). Les graphiques soulignent bien l'incidence de ces résultats sur les durées de séjour, plus longs pour les seniors.

**Répartition des séjours et des nuitées personnelles pour les femmes**



Source : SDT (Direction du Tourisme/TNS Sofrès)

La durée moyenne de séjours augmente avec l'âge quel que soit le sexe. On passe de 4,7 nuitées avant 54 ans à 8,0 nuitées pour les hommes de 75 ans et + (et 8,5 nuitées pour les femmes en moyenne).

**Durée moyenne de séjour**

	15/54 ans	55/64	65/74	75 et +
Homme	4,7	6,1	7,3	8,0
Femme	4,8	6,5	7,5	8,5

Source : SDT (Direction du Tourisme/TNS Sofrès)

**Selon le revenu**

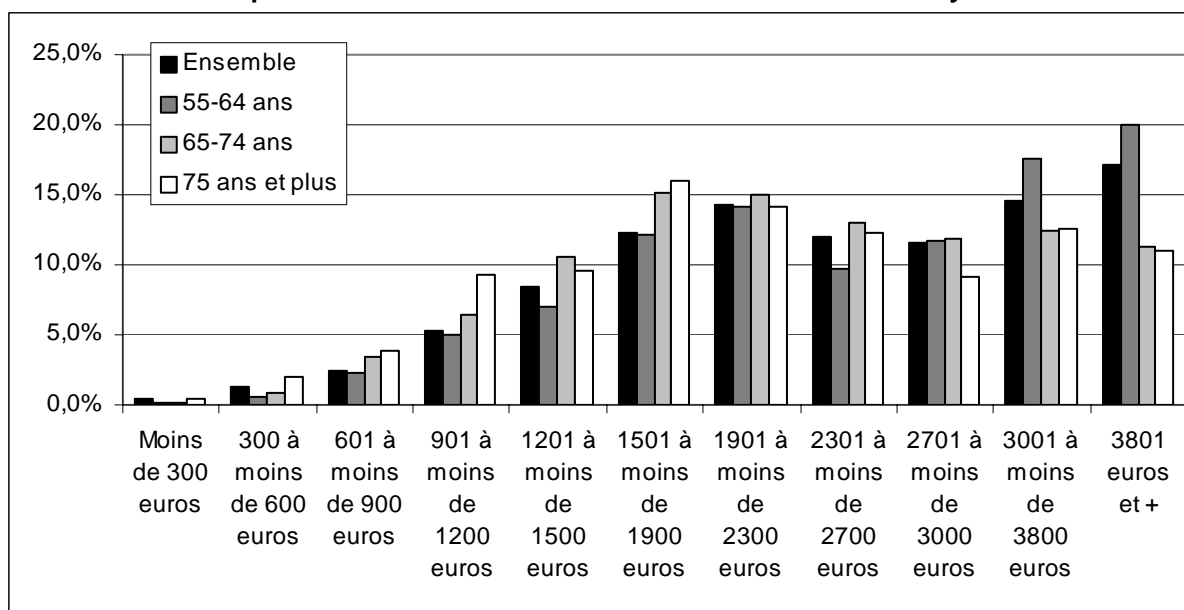
*Le pouvoir d'achat a progressé mais est inégalement réparti<sup>13</sup>. Les seniors ne sont pas tous égaux à l'âge de la retraite. La possession ou non d'un patrimoine immobilier est à ce titre un facteur déterminant. Dans une démarche prospective, il existe des incertitudes sur le niveau de vie des futurs retraités, comme sur l'âge de leur départ à la retraite et sur le rallongement de leur durée de cotisation. Ceci dit, si « dans les trente dernières années, le facteur essentiel d'enrichissement des ménages d'âge actif a été la généralisation du travail rémunéré des femmes conduisant au double salaire », on peut projeter que « dans les vingt ans à venir, le phénomène majeur de l'enrichissement des retraités sera la généralisation des couples bipensionnés ».<sup>14</sup>*

<sup>13</sup> - Bonnet, op.cit.

<sup>14</sup> - Rochefort, Robert, op.cit., p. 92.

L'analyse selon les tranches de revenus montre qu'en dessous de 1200 euros par mois par foyer, les individus partent peu. A partir de 1200 euros, l'histogramme ci-dessous souligne une augmentation des déplacements : les séjours et leur durée sont étroitement liés aux revenus mensuels des individus. Les revenus des seniors à l'heure actuelle sont plus élevés qu'ils ne l'étaient autrefois, même si la retraite s'apparente à une diminution des ressources, et si la situation est variable suivant les individus. Libérés de certaines contraintes (calendrier scolaire par exemple), devenus propriétaires de leurs biens immobiliers, leurs dépenses de loisirs sont plus élevées après 60 ans, en dépit de sorties moins fréquentes. Les jeunes retraités conservent leurs habitudes y compris celle de partir en vacances.

Répartition des nuitées selon le revenu mensuel net du foyer



Source : SDT (Direction du Tourisme/TNS Sofrès)

Total : 100 % pour chaque tranche d'âge. Attention, les résultats sont non significatifs aux extrémités du graphique ci-dessus.

Exemple de lecture : Les 75 ans et plus avec un revenu mensuel compris entre 300 et 600 euros ont effectué 1,9% de leurs nuitées lors de leurs déplacements en 2003 ; pour la même tranche d'âge, ceux avec un revenu mensuel compris entre 1501 et 1900 euros ont réalisé 15,9 % de leurs nuitées.

La durée moyenne de séjour augmente avec le montant des revenus mais aussi en général en fonction de l'âge.

Pour ceux dont le revenu mensuel est situé entre 1901 et 2300 euros, et qui sont âgés de 75 ans et plus, les séjours durent en moyenne 11,8 nuitées.

Durée moyenne de séjour

Base	15/54 ans	55/64 ans	65/74 ans	75 ans et +
Moins de 300 euros	1,8	0,5	2,0	2,4
300 à moins de 600 euros	3,8	1,8	2,2	4,2
601 à moins de 900 euros	2,1	3,4	3,7	3,5
901 à moins de 1200 euros	2,7	5,0	4,7	7,3
1201 à moins de 1500 euros	3,5	3,7	5,4	4,9

1501 à moins de 1900 euros	3,7	5,2	7,2	10,5
1901 à moins de 2300 euros	5,9	8,5	8,4	11,8
2301 à moins de 2700 euros	4,9	5,3	8,1	10,1
2701 à moins de 3000 euros	3,7	4,4	6,8	6,0
3001 à moins de 3800 euros	5,2	8,0	13,2	10,5

Source : SDT (Direction du Tourisme/TNS Sofrès)

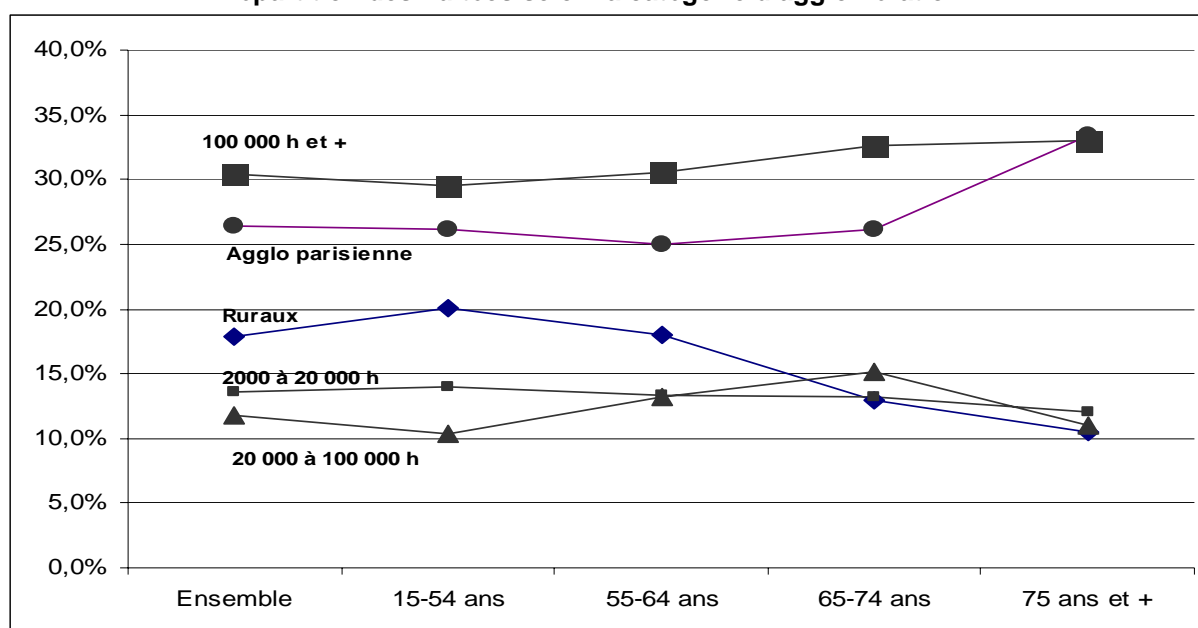
NB : Au-delà de 3800 euros, les résultats sont non exploitables dans l'enquête, compte tenu de la faiblesse de l'échantillon à ce niveau.

### Selon la catégorie d'agglomération

Le lieu de résidence et la taille de l'agglomération sont des facteurs importants pour évaluer les flux touristiques. Les régions les plus peuplées sont émettrices d'un plus grand nombre de séjours, non seulement parce qu'il y a plus d'habitants mais également parce qu'elles sont aussi les mieux desservies en termes de transport et concentrent plus de richesse, par conséquent de clientèle potentielle à voyager.

L'analyse selon la catégorie d'agglomération ne met pas en évidence de gros écarts avec le reste de la population. Les plus gros partants en termes de séjours demeurent les Franciliens et les habitants des zones les plus urbanisées.

Répartition des nuitées selon la catégorie d'agglomération



A partir de 65 ans, les individus habitant des zones rurales se déplacent moins (13% des nuitées des 65/74 ans et 10,5 % des 75 ans et plus). Dans les zones rurales, les retraités comme les plus jeunes partent moins. Le taux de départ est fortement lié à la taille de l'agglomération. La répartition des séjours selon la catégorie d'agglomération d'origine est sensiblement la même quelle que soit la classe d'âge.

Les déplacements sont plus fréquents à partir d'une région peuplée et fortement urbanisée comme l'île de France, le Sud-Est et le bassin parisien Ouest.

**Durée moyenne de séjour**

	<b>15/54 ans</b>	<b>55/64</b>	<b>65/74</b>	<b>75 et +</b>
Ruraux	4,5	6,1	6,2	6,9
2.000 à moins de 20.000 habitants	4,6	6,1	7,3	7,4
20.000 à moins de 100.000 habitants	4,9	6,4	7,3	7,6
100.000 habitants et plus	4,7	6,2	7,4	9,0
Agglomération Parisienne	5,1	6,6	8,4	8,8
<i>Ensemble</i>	4,8	6,3	7,4	8,3

Source : SDT (Direction du Tourisme/TNS Sofrès)

La durée moyenne de séjour augmente toujours en fonction de l'âge. Selon la taille de l'agglomération d'origine, elle évolue peu pour les 55/64 ans (aux environs de 6,3 nuitées) et a tendance à augmenter avec la taille de la commune de résidence allant de 6,2 à 8,4 nuitées pour les 65/74 ans et de 6,9 à 8,8 nuitées pour les 75 ans et plus.

*Selon la région émettrice*

L'analyse selon la région émettrice conforte ce qui a été énoncé précédemment. Pour chaque tranche d'âge, l'Ile de France constitue le principal bassin émetteur de touristes : un quart des 55/74 ans et jusqu'au tiers des 75 ans et plus, qui se sont déplacés en 2003, habitaient l'Ile-de France.

Répartition des séjours selon la région émettrice

	15-54 ans	55-64 ans	65- 74 ans	75 ans et +	Ensemble
Base	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Volume réel (en millions)	117,1	28,2	22,1	7,7	175,1
Ile-de-France	26,5%	25,5%	24,7%	33,3%	26,4%
Nord-Pas-de-Calais	3,6%	3,5%	5,7%	5,0%	3,9%
Lorraine	3,0%	3,5%	3,3%	2,2%	3,1%
Alsace	2,8%	1,6%	1,9%	1,9%	2,5%
Franche-Comté	2,4%	1,8%	1,5%	0,5%	2,1%
Champagne-Ardenne	1,8%	1,7%	1,8%	1,4%	1,8%
Picardie	2,2%	3,1%	2,6%	1,0%	2,3%
Bourgogne	2,2%	2,4%	2,7%	2,7%	2,3%
Haute-Normandie	2,3%	2,4%	2,4%	4,2%	2,4%
Basse-Normandie	1,6%	2,2%	1,7%	1,6%	1,7%
Centre	4,0%	5,0%	4,5%	4,8%	4,3%
Pays de la Loire	5,8%	5,6%	5,1%	4,5%	5,7%
Bretagne	5,9%	4,1%	4,2%	2,8%	5,3%
Poitou-Charentes	2,6%	2,6%	3,0%	1,3%	2,6%
Aquitaine	5,3%	4,8%	6,0%	6,2%	5,3%
Midi-Pyrénées	5,1%	4,0%	4,0%	3,4%	4,7%
Limousin	1,3%	1,2%	0,9%	1,2%	1,2%
Rhône-Alpes	11,0%	9,8%	9,9%	7,6%	10,6%
Auvergne	1,8%	3,0%	1,6%	2,1%	2,0%
Languedoc-Roussillon	3,2%	4,0%	3,6%	4,8%	3,4%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	5,6%	7,4%	8,6%	7,4%	6,3%
Corse	0,1%	0,6%	0,3%	0,0%	0,2%

Source : SDT (Direction du Tourisme/TNS Sofrès)

Par tranche d'âge, le palmarès des principales régions émettrices s'inscrit comme suit :

- ▶ Pour les 55/64 ans : Ile de France (25,5 %), Rhône Alpes (9,8 %), PACA (7,4%), Pays de la Loire (5,6 %), Centre (5,0 %)
- ▶ Pour les 65/74 ans : Ile de France (24,7 %), Rhône Alpes (9,9 %), PACA (8,6%), Aquitaine (6 %), Nord (5,7 %).
- ▶ Pour les 75 ans et plus : Ile de France (33,3 %), Rhône Alpes (7,6 %), PACA (7,4 %), Aquitaine (6,2 %), Nord (5 %).

## Durée moyenne de séjour selon la région émettrice

Base	15/54 ans	55/64	65/74	75 et +
Île-de-France	5,2	6,8	8,5	8,8
Nord-Pas de Calais	6,2	9,0	8,9	9,9
Lorraine	5,0	6,4	6,7	8,3
Alsace	4,7	8,3	6,1	8,1
Franche-Comté	4,3	5,8	7,8	6,6
Champagne-Ardenne	4,6	5,9	8,4	8,5
Picardie	5,3	6,7	7,4	5,9
Bourgogne	4,5	5,3	6,3	8,6
Haute-Normandie	4,8	5,3	6,9	4,3
Basse-Normandie	4,7	5,7	6,2	8,0
Centre	5,1	5,9	8,0	5,4
Pays de la Loire	4,2	6,3	6,4	6,9
Bretagne	4,2	6,2	6,0	9,3
Poitou-Charente	4,3	5,3	5,7	5,7
Aquitaine	4,3	5,3	6,3	6,6
Midi-Pyrénées	4,0	5,3	6,7	9,2
Limousin	3,7	7,0	7,0	9,5
Rhône-Alpes	4,5	6,1	6,8	7,9
Auvergne	4,2	5,1	7,4	8,3
Languedoc-Roussillon	4,5	5,4	7,3	9,2
Provence-Alpes-Côte d'Azur	5,0	5,9	7,6	10,8
Corse	6,4	10,5	10,7	-

Source : SDT (Direction du Tourisme/TNS Sofrès)

Pour ce qui est de la durée moyenne de séjour selon la région émettrice, elle est supérieure chez les seniors par rapport au reste de la population. Elle varie de 4,3 nuitées chez les 75 ans et plus venant de Haute Normandie pour atteindre 10,8 nuitées chez les plus de 75 ans de PACA.

Ce sont en général les plus de 75 ans qui totalisent les séjours les plus longs, même si leur taux de départ, rappelons-le, est aussi le plus bas.



## Caractéristiques des séjours des seniors

### *Selon le mode d'hébergement*

Comme pour le reste de la population, ***l'hébergement non-marchand*** prédomine chez les seniors. Le mode le plus souvent choisi demeure l'hébergement dans la ***famille ou chez des amis***. Quelle que soit la tranche d'âge, cette part représente le tiers de leurs nuitées. L'hébergement dans la ***famille*** représente environ 27 % des nuitées des seniors, mais c'est moins que pour l'ensemble de la population (33 %). La ***résidence secondaire*** permet le regroupement de différentes générations : cet hébergement représente près de 30 % des nuitées des plus de 65 ans. Vu l'éclatement géographique des familles sur le territoire, le besoin de réunion, de rassemblement familial autour des plus anciens se fait ressentir. En ce sens, la résidence secondaire permet un séjour de retrouvailles familiales dans un lieu de villégiature.

L'***hôtel*** constitue pour les seniors le premier mode ***d'hébergement marchand***. En parts de marché, la clientèle hôtelière se composait en 2003 pour 45,4 % de seniors (surtout les hôtels 3 et 4 étoiles). Sur le graphique ci-dessous, l'hôtel représente 13,6% des nuitées des 55/74 ans et 12,4 % des 75 ans et plus.

Les ***locations*** sont surtout utilisées par les couples avec enfants, correspondant à une plus grande fréquentation des 25-49 ans, mais représentent le deuxième mode d'hébergement marchand des seniors pour les hébergements marchands. Les ***résidences de tourisme*** remportent un succès croissant auprès de la clientèle senior. Elles répondent aux besoins d'individualisation de ces tranches d'âge. Certaines enseignes, comme Center Parcs par exemple, ont développé des offres en semaine qui sont très prisées par les seniors<sup>15</sup>.

Les ***clubs ou villages de vacances*** représentent, quant à eux, 5,7 % des nuitées des 75 ans et plus : le produit touristique complet vendu sous forme de forfait incluant l'hébergement, la restauration et l'animation est souvent un plus pour des individus âgés qui désirent être pris en charge quasi intégralement. Les clubs ou villages de vacances de type associatif représentent 4,7 % des nuitées des 75 ans et plus.

Le ***camping***, davantage pratiqué par les tranches d'âge 15-24 ans et 25-34 ans, est utilisé par les seniors, de façon décroissante et marginale dès 55 ans.

La part des ***chambres d'hôte***, malgré la convivialité de cet hébergement, ne représente que 1 % de leur choix. Les ***gîtes ruraux*** concentrent quant à eux un peu moins de 2 % de leurs nuitées.

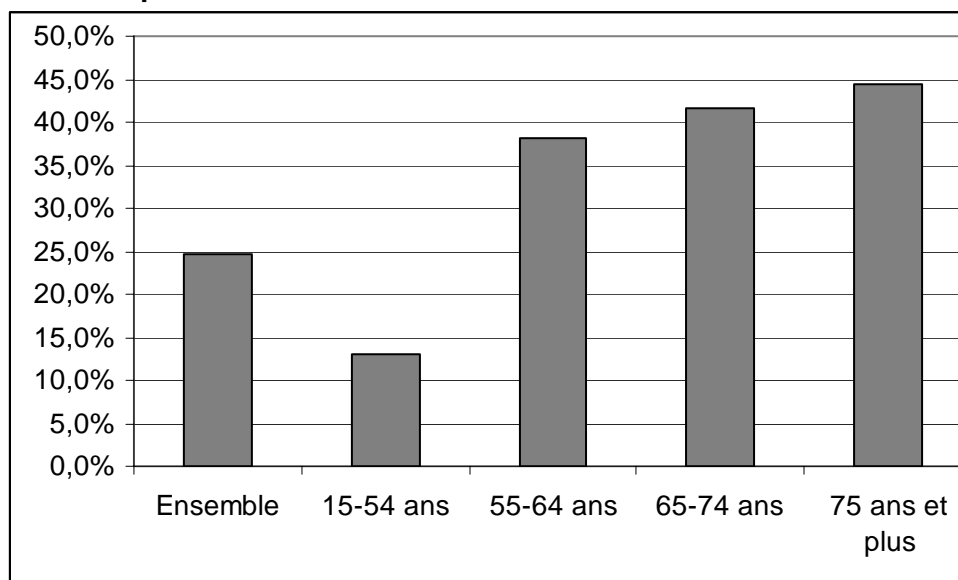
Répartition des nuitées selon le mode d'hébergement



Source : SDT (Direction du Tourisme/TNS Sofrès)

L'hébergement sur un **bateau** (croisière, péniche ou yacht) représente un petit volume de nuitées, mais celles-ci sont le fait à 63,1% de la clientèle des seniors. Les opérateurs touristiques se sont placés sur le créneau des croisières destinées aux seniors comme un produit adapté à cette clientèle. On peut supposer que la prise en charge sur le bateau permet un voyage en groupe avec plus d'aisance que dans un autocar (en laissant les bagages dans la chambre par exemple), un critère qui peut orienter le choix des seniors.

Répartition des nuitées totales en résidence secondaire



Source : SDT (Direction du Tourisme/TNS Sofrès)

*Il apparaît que le recours aux résidences secondaires est proportionnel à l'âge. En effet, d'après l'enquête Logement de l'Insee menée en 1992, un peu plus des trois quart (78,7 %) des résidences secondaires appartiennent à un ménage de plus de 50 ans (40,2 % pour les ménages entre 50 et 64 ans et 38,5 % pour ceux de 65 ans et plus).*

*Les résidences secondaires sont très utilisées par leurs propriétaires ; c'est notamment le cas de la population dont l'âge est supérieur à 50 ans. Pour les plus de 75 ans en particulier, elles représentent presque un tiers des nuitées.*

*La possession d'une résidence secondaire a un impact déterminant sur les déplacements des seniors : le nombre de nuitées passées hors du domicile habituel est proportionnel au fait d'avoir ou non une résidence secondaire ; plus l'individu est âgé, plus il y a recours, dès lors qu'il en possède une. La notion de multirésidentialité progresse parce qu'elle est désormais apparentée à celle de tourisme. C'est ce que d'aucuns appellent aussi la double résidence. Cette notion est corrélée avec les indicateurs de saisonnalité et ceux de destination. « Pour une proportion importante de seniors des années à venir, il n'y aura pas à choisir entre rester ou quitter la région de sa période d'activité. On y vivra à temps partiel en alternance avec celle des beaux jours ». <sup>16</sup> La multirésidentialité n'induit pas forcément de grosses retombées en termes purement touristiques mais elle génère une économie importante pour certains territoires ruraux notamment.*

#### Durée moyenne de séjours selon le mode d'hébergement

	15/54 ans	55/64	65/74	75 et +	Ensemble
Hôtel	3,5	4,4	5,0	5,0	4,0
<i>dont hôtel 0 étoile</i>	2,6	2,3	3,6	4,3	2,7
<i>dont hôtel 1 étoile</i>	2,3	3,4	4,6	6,8	2,8
<i>dont hôtel 2 étoiles</i>	2,8	3,3	4,4	4,7	3,2
<i>dont hôtel 3 étoiles</i>	4,1	5,1	5,5	4,9	4,6
<i>dont hôtel 4 étoiles</i>	5,5	6,5	6,5	6,4	5,9
<i>dont hôtel non classé</i>	2,9	3,8	3,9	4,6	3,2
Pension de famille	4,7	6,4	7,4	8,8	5,5
Gîte rural, chambre d'hôte	5,6	5,6	6,0	6,3	5,7
<i>dont gîte rural</i>	6,8	7,4	7,3	9,4	7,0
<i>dont chambre d'hôte, B et B</i>	3,6	3,9	4,6	3,6	3,8
Auberge de jeunesse	4,6	4,6	2,0	1,0	4,4
Refuge, gîte d'étape	3,6	4,9	4,5	2,3	4,0
Camping 1 étoile ou 2 étoiles	7,0	13,4	10,6	18,5	8,1
Camping 3 étoiles ou 4 étoiles	8,6	10,1	10,3	14,0	9,0
Camping hors terrain classé	5,5	7,1	7,3	10,0	6,0
Location	8,8	12,0	13,4	17,1	9,9
Club ou village de vac de type commercial	7,7	8,2	8,5	18,2	8,1
Club ou village de vac de type associatif	7,7	8,0	7,4	10,2	7,9
Résidence de tourisme	7,3	8,9	10,1	10,1	8,0
Résidence secondaire du foyer	6,6	8,9	12,8	13,5	9,3
Chez quelqu'un de la famille	4,1	5,1	5,7	6,5	4,5
Chez des amis	3,4	4,5	4,9	5,0	3,7
Bateau, péniche, yacht	6,6	8,4	7,5	9,2	7,5
<b>Ensemble</b>	<b>4,8</b>	<b>6,3</b>	<b>7,4</b>	<b>8,1</b>	<b>5,5</b>
Hébergement marchand	5,7	6,6	7,0	7,8	6,1
Hébergement non marchand	4,2	6,1	7,6	8,4	5,0

Source : SDT (Direction du Tourisme/TNS Sofrès)

Là encore, on peut vérifier qu'avec l'âge, la durée de séjours augmente généralement. Mais on réside également plus ou moins longtemps en fonction du

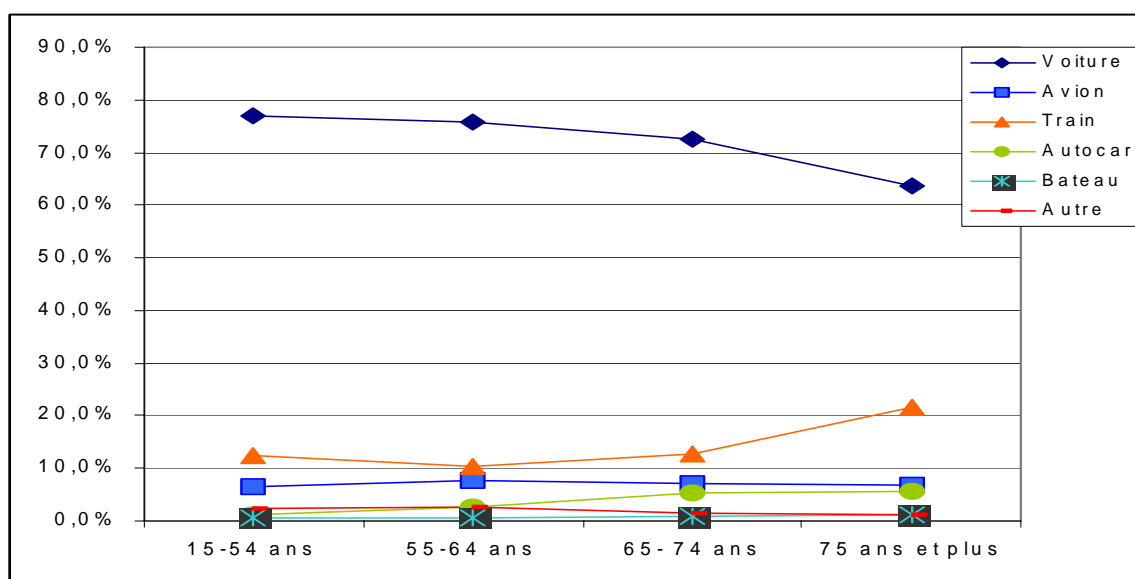
<sup>16</sup> - Rochefort, Robert, op.cit., p.100.

mode d'hébergement choisi. Le camping mais plus encore les locations, y compris en résidence de tourisme, bénéficient des séjours en moyenne les plus longs dans le mode marchand. A souligner également, l'hébergement en résidence secondaire qui totalise des séjours d'une durée moyenne de 8,9 nuitées entre 55 et 64 ans et jusqu'à 13,5 nuitées pour les 75 ans et plus.

### *Selon le mode de transport*

Pour les seniors comme pour le reste de la population, le mode de transport privilégié demeure la **voiture**. Son utilisation majoritaire est corrélée à la destination privilégiée des seniors : la France métropolitaine. Mais plus on vieillit, plus on a recours à d'autres moyens de transport (l'utilisation de la voiture concerne 75,8 % des séjours des 55/64 ans contre 63,4 % pour les 75 ans et plus).

**Répartition des séjours selon le mode de transport utilisé**



Source : SDT (Direction du Tourisme/TNS Sofrès)

Lecture : Les 55/64 ans ont emprunté pour 75,8 % d'entre eux la voiture lors de leurs déplacements en 2003, 7,8 % l'avion, 10,4 % le train, 2,7 % l'autocar, 0,6 % le bateau et 2,7 % d'autres moyens de transport.

Le **train** prend le relais de la voiture à partir de 65 ans (surtout au-delà de 75 ans) pour devenir un moyen de transport privilégié : 21,7 % des plus de 75 ans l'utilisent. D'autant plus que la SNCF propose des tarifs intéressants à partir de 60 ans, ce qui favorise entre autres les déplacements de ces personnes. L'**avion** est le troisième mode de transport choisi, pour environ 7 % des séjours des seniors. L'**autocar** ne pèse pour les 55/64 ans, plus autonomes dans leurs déplacements, que 2,7 % de leurs séjours. Mais il faut rappeler qu'en parts de marché, 61,6 % des séjours en autocar sont effectués par des personnes de plus de 55 ans, dont près d'un tiers ont entre 65 et 74 ans. L'analyse de la saisonnalité de la variable transport révèle que, quel que soit l'âge des seniors, les voyages en autocar s'effectuent majoritairement au printemps (mai et juin) et à l'automne (septembre surtout pour les 75 ans et plus et octobre). Cette répartition selon la saisonnalité se retrouve également au niveau des transports maritimes.

### **Structure des séjours selon le mode de transport et par tranche d'âge**

	15-54 ans	55-64 ans	65-74 ans	75 ans et +	Ensemble
Voiture	68,3%	16,0%	12,0%	3,6%	100,0%
Minibus	71,4%	19,0%	5,6%	4,0%	100,0%
Camping car	51,5%	31,6%	14,3%	2,6%	100,0%
Avion	64,4%	18,4%	12,9%	4,3%	100,0%
Train	66,3%	13,3%	12,9%	7,4%	100,0%
Autocar	38,4%	19,6%	31,0%	10,9%	100,0%
Bateau	57,3%	17,5%	17,1%	8,1%	100,0%

Source : SDT (Direction du Tourisme/TNS Sofrès)

Lecture : 68,3 % des séjours réalisés en voiture en 2003 ont été effectués par des individus âgés de 15 à 54 ans.

Le **bateau**, via les croisières notamment, ne représente qu'une faible part des séjours des seniors (0,6 % pour les 55/64 ans et 1,1 % pour les 75 ans et plus). Mais la vogue des croisières apparue dans les années 1990 avec un engouement croissant séduit de plus en plus cette clientèle qui représente 42,7 % (en parts de marché sur l'ensemble de la clientèle des croisières) des séjours en bateau en 2003.

De même, on peut souligner l'importance du nombre de séjours en **camping-car** réalisés pour 31,6 % par les 55/64 ans (plus globalement 48,5 % de l'ensemble des seniors en 2003) alors qu'ils ne représentent que 2,1 % des séjours réalisés par les 55/64 ans en 2003. Ces données soulignent le poids dominant de la clientèle senior sur certains marchés (camping-car, croisières,...) tout en rappelant qu'en termes de comportement, ces options sont marginales dans le choix de cette clientèle (cf le premier graphique de la répartition des séjours selon le mode de transport).

#### Durée moyenne de séjour

Base	15/54 ans	55/64	65/74	75 et +
Voiture du foyer, de parents, d'amis	4,6	6,2	7,3	8,4
Voiture de location	3,8	5,2	6,3	17,5
Minibus	4,9	6,1	5,9	10,4
Camping car	5,9	5,9	8,1	10,7
Avion	7,5	8,8	9,6	10,1
Train	4,3	5,5	7,6	8,4
Autocar	4,7	4,2	4,6	5,4
Bateau	7,9	11,6	8,2	8,6
Moto	2,8	1,0	4,0	-
Autre	3,0	4,2	8,4	7,1

Source : SDT (Direction du Tourisme/TNS Sofrès)

La durée moyenne de séjour augmente dès lors que le moyen de transport utilisé permet un voyage lointain comme l'avion ou un voyage à forfait comme à l'occasion d'une croisière par exemple.

### Selon l'espace fréquenté

En termes d'environnement géographique, la campagne figure pour chaque tranche d'âge en première position des espaces les plus fréquentés pour les **séjours**. Son attrait est fort pour les 75 ans et plus, qui délaissent un peu plus que les autres la ville et la montagne.

Pour les 55/64 ans, la fréquentation de la campagne est tout de même un peu inférieure à la moyenne (-1,5point) et ce, au profit de la mer et de la montagne.

#### Répartition des séjours selon l'environnement

	15-54 ans	55-64 ans	65- 74 ans	75 ans et +	Ensemble
Base	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Mer	28,0%	28,6%	26,0%	28,6%	27,9%
Montagne	13,9%	15,3%	15,7%	12,3%	14,3%
<b>Campagne</b>	<b>36,3%</b>	<b>34,3%</b>	<b>35,0%</b>	<b>36,2%</b>	<b>35,8%</b>
Lac	4,1%	4,1%	4,1%	3,5%	4,1%
Ville	33,1%	33,4%	34,2%	30,8%	33,2%
Autre	2,4%	2,6%	3,1%	3,8%	2,6%

Source : SDT (Direction du Tourisme/TNS Sofrès)

Le total est supérieur à 100 % en raison des réponses multiples, un séjour pouvant être, par exemple, déclaré à la campagne et à la montagne.

L'analyse suivant le nombre de **nuitées** effectuées par espace indique que la ville est plutôt pour les seniors un espace de court séjour, contrairement à la mer qui rassemble les séjours les plus longs.

#### Répartition des nuitées selon l'environnement

	15-54 ans	55-64 ans	65-74 ans	75 ans et plus	Ensemble
Base	100%	100%	100%	100%	100%
Mer	41,0%	39,8%	35,8%	38,8%	39,7%
Campagne	31,9%	32,8%	32,7%	32,6%	32,2%
Ville	26,2%	26,8%	25,8%	22,7%	26,0%
Montagne	18,5%	18,7%	18,3%	16,3%	18,3%
Autre	7,7%	7,5%	8,5%	8,2%	7,8%

Source : SDT (Direction du Tourisme/TNS Sofrès)

Le total est supérieur à 100 % en raison des réponses multiples

Les séjours réalisés en espace littoral sont en moyenne de 8,9 nuitées pour les 55/64 ans et 11,4 nuitées pour les 75 ans et plus. Mais pour les 65/74 ans, la durée moyenne de séjour sur le littoral est la même que celle au bord des lacs (10,3 nuitées) et pour les 75 ans et plus, la durée moyenne sur les lacs est un peu supérieure (11,7 nuitées) à celle sur le littoral et presque identique aux séjours à la montagne (11,1 nuitées).

#### Durée moyenne de séjour

Base	15/54 ans	55/64 ans	65/74 ans	75 ans et +
Mer	7,0	8,9	10,3	11,4
Montagne	6,4	7,8	8,7	11,1
Campagne	4,2	6,1	7,0	7,5
Lac	6,3	7,8	10,3	11,7
Ville	3,8	5,1	5,7	6,2
Autre	4,6	6,2	7,1	6,9

Source : SDT (Direction du Tourisme/TNS Sofrès)

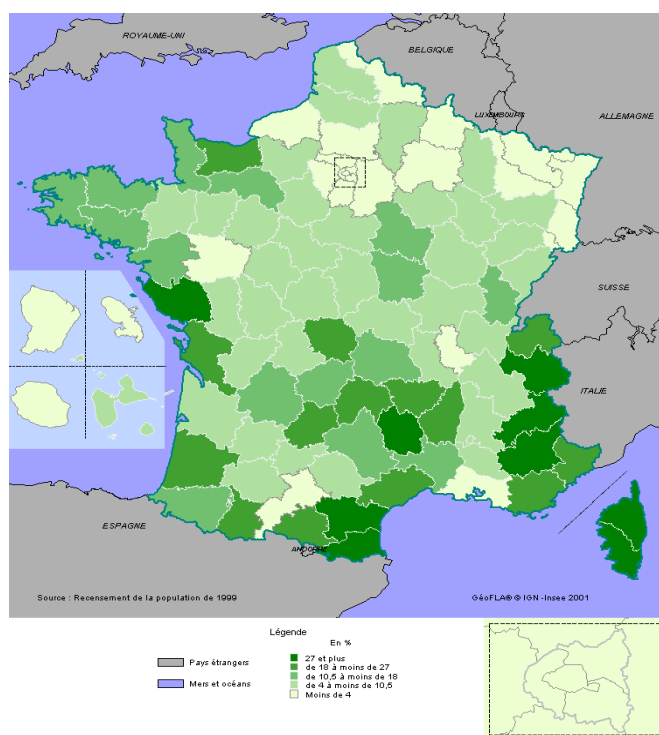
Quel que soit l'espace, la durée moyenne de séjour croît avec l'âge, particulièrement pour les lacs et la montagne.

*Selon la destination*

En France métropolitaine, PACA, Rhône Alpes, l'Île de France, le Languedoc-Roussillon, l'Aquitaine et la Bretagne accueillent la majeure partie des séjours. La plupart de ces régions concentrent un grand nombre de résidences secondaires et bénéficient d'un coefficient d'ensoleillement régulier et supérieur aux autres régions.

*Le parc des résidences secondaires en France métropolitaine se situe dans les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur (15,7 % du parc), Rhône-Alpes (12,7 %), Languedoc-Roussillon (11,5 %) et les régions littorales comme les Pays de la Loire (7,1 %), la Bretagne (7,1 %) et l'Aquitaine (6,2%).*

**Le parc des résidences secondaires**



Source : INSEE, RP 1999

Dans ce classement, la région PACA occupe une place privilégiée dans le choix des seniors pour atteindre 11,7 % des séjours et 16,8 % des nuitées des 75 ans et plus. Rhône-Alpes concentre également une bonne part des séjours et des nuitées puisque, là aussi, la durée moyenne de séjour est assez longue (jusqu'à 11,4 nuitées pour les 75-79 ans) : 11,6 % des séjours des 55/64 ans, en baissant dans les tranches supérieures et 12,7 % des nuitées des 75 ans et plus.

L'Île-de-France est plutôt bien positionnée avec 10,3 % des séjours chez les 75 ans et plus mais comme il s'agit d'une destination où les séjours sont plus courts, elle ne représente que 5 % des nuitées chez les 55-64 ans par exemple.

**Classement des régions les plus fréquentées en 2003 en termes de séjours**

Régions	Ensemble	55-64 ans	65-74 ans	75 ans et +
En millions	175,1	28,2	22,1	7,7

	Rang	%	Rang	%	Rang	%	Rang	%
Rhône-Alpes	1	11,4	1	11,4	2	10,9	3	9,8
PACA	2	9,0	2	10,0	1	11,0	1	11,3
Ile-de-France	3	7,9	3	8,3	3	9,6	2	10,0
Bretagne	4	7,8	5	7,3	6	6,5	5	6,9
Pays de la Loire	5	7,7	6	7,1	5	6,6	7	6,1
Languedoc-Roussillon	6	6,9	4	7,4	8	6,0	6	6,2
Aquitaine	7	6,6	7	6,5	4	6,8	4	7,0
Midi-Pyrénées	8	5,5	9	5,2	9	5,8	9	5,7
Centre	9	4,7	8	5,3	7	6,3	8	6,0
Poitou-Charentes	10	4,3	10	4,5	10	3,9	11	3,7
Bourgogne	11	3,5	12	3,6	12	3,4	10	4,0
Basse Normandie	12	3,4	13	3,3	11	3,7	12	3,5
Auvergne	13	3,2	11	3,7	13	3,1	16	2,6
Nord-Pas de Calais	14	3,0	14	2,4	20	1,7	13	3,3
Lorraine	15	2,5	15	2,4	15	2,3	19	1,5
Picardie	16	2,4	16	2,1	14	2,9	14	3,0
Haute-Normandie	17	2,3	20	1,5	17	1,9	15	2,9
Franche-Comté	18	2,0	17	2,1	21	1,2	21	1,0
Champagne-Ardenne	19	1,9	19	1,5	18	1,7	17	1,9
Alsace	20	1,7	18	2,0	16	2,3	18	1,6
Limousin	21	1,5	21	1,5	19	1,7	20	1,2
Corse	22	0,8	22	0,9	22	0,8	22	0,8
Total		100		100		100		100

Source : SDT (Direction du Tourisme/TNS Sofrès)

En termes de nuitées, outre Rhône-Alpes, les régions littorales, dont les durées moyennes de séjour sont les plus longues, arrivent en tête de notre classement : PACA en première position quelle que soit la tranche d'âge, la Bretagne, le Languedoc-Roussillon et l'Aquitaine.

#### Classement des régions les plus fréquentées en 2003 en termes de nuitées :

Régions	Ensemble		55-64 ans		65-74 ans		75 ans et +	
En millions	961,1		176,6		164,0		63,6	
PACA	1	12,1	1	12,2	1	14,2	1	16,8
Rhône-Alpes	2	11,8	2	11,4	2	11,9	2	12,7
Languedoc-Roussillon	3	9,5	3	9,7	4	8,2	4	8,5
Bretagne	4	8,9	4	8,7	3	8,3	3	9,4
Aquitaine	5	7,7	5	7,4	5	7,8	5	6,6
Pays de la Loire	6	7,4	6	7,3	6	6,5	8	5,2
Midi-Pyrénées	7	5,6	8	5,3	8	5,8	7	5,5
Ile-de-France	8	5,0	9	5,0	7	6,1	6	5,9
Poitou-Charentes	9	4,8	7	5,6	10	3,7	9	3,9
Centre	10	3,4	10	3,6	9	4,4	10	3,8
Auvergne	11	3,3	11	3,5	12	3,2	11	3,5
Basse Normandie	12	3,0	12	2,8	11	3,3	12	3,2
Bourgogne	13	2,5	13	2,6	13	2,7	13	2,7
Nord Pas de Calais	14	2,3	18	1,8	18	1,3	14	2,4
Lorraine	15	1,9	15	2,0	16	1,8	20	1,1
Picardie	16	1,7	20	1,5	14	2,4	17	1,4
Franche-Comté	17	1,7	16	2,0	22	1,1	21	1,0
Corse	18	1,6	17	1,8	19	1,2	15	1,7
Limousin	19	1,5	19	1,6	15	2,2	22	1,0
Haute-Normandie	20	1,5	21	1,2	17	1,4	19	1,1
Alsace	21	1,4	14	2,2	20	1,2	18	1,3
Champagne-Ardenne	22	1,2	22	1,0	21	1,2	16	1,4
Total		100		100		100		100

Source : SDT (Direction du Tourisme/TNS Sofrès)

Les régions du sud (PACA, Languedoc-Roussillon,...) et plus globalement celles situées sur le littoral (Bretagne, Aquitaine) accueillent les séjours les plus longs.

#### Durée moyenne de séjour selon les régions



Base	Ensemble	15/54 ans	55/64	65/74	75 et +
Ile-de-France	3.3	2,8	3,6	4,7	4,8
Champagne-Ardenne	3.3	2,7	4,0	5,2	6,4
Picardie	3.8	3,2	4,3	6,0	3,8
Haute Normandie	3.4	3,0	4,6	5,1	3,2
Centre	3.8	3,2	4,1	5,1	5,2
Nord-Pas de Calais	4.0	3,7	4,3	5,7	5,9
Lorraine	4.0	3,4	5,0	5,9	6,3
Alsace	4.4	3,7	6,5	3,8	6,4
Franche-Comté	4.4	3,8	5,6	6,8	8,4
Basse Normandie	4.6	4,0	5,1	6,5	7,4
Pays de la Loire	5.0	4,4	6,2	7,1	6,9
Bretagne	5.9	4,9	7,2	9,3	11,1
Limousin	5.2	3,9	6,5	9,4	6,8
Auvergne	5.3	4,5	5,6	7,6	10,9
Poitou-Charentes	5.8	5,1	7,4	6,9	8,8
Aquitaine	6.1	5,4	6,8	8,4	7,7
Midi-Pyrénées	5.3	4,5	6,2	7,2	7,9
Bourgogne	3.8	3,2	4,3	5,8	5,6
Rhône-Alpes	5.4	4,6	6,0	8,0	10,6
Languedoc-Roussillon	7.2	6,4	7,9	9,9	11,2
Provence-Alpes-Côte d'Azur	7.0	5,9	7,3	9,5	12,2
Corse	10.9	10,1	11,3	11,9	18,4
Ensemble France	5.2	4,5	6,0	7,3	8,2

Source : SDT (Direction du Tourisme/TNS Sofrès)

La durée moyenne de séjour en Provence-Alpes-Côte d'Azur est de 5,9 nuitées pour les 15/54 ans à 12,2 nuitées pour les 75 ans et plus. Les régions où les durées moyennes de séjour sont les plus courtes, sont situées dans la moitié nord de l'Hexagone et notamment en Ile de France où la durée moyenne s'échelonne de 2,8 nuitées pour les 15/54 ans à 4,8 nuitées pour les 75 ans et plus.

Globalement et toutes régions confondues, les 75 ans et plus effectuent des séjours plus longs que le reste de la population (8,2 nuitées en moyenne contre 4,5 nuitées pour les 15/54 ans, 6 nuitées pour les 55/64 ans et 7,3 nuitées pour les 65/74 ans).

### Les déplacements inter-régionaux

D'après l'analyse croisée de plusieurs variables, on constate que les déplacements s'effectuent la plupart du temps au sein de la même région : par exemple 32 % des séjours des 55/64 ans habitant l'Aquitaine se réalisent en Aquitaine.

Pour les 55/64 ans :

- les déplacements se font au sein d'une même région ou dans une région limitrophe voire un pays limitrophe comme dans l'Est où les Alsaciens réalisent 20,6 % de leurs séjours en Europe ou encore les Franc-Comtois en Suisse et les habitants du Nord en Belgique par exemple.
- l'Ile de France est une destination souvent fréquentée mais les Franciliens rejoignent d'autres régions avec une répartition relativement égale sur l'ensemble des régions françaises.

- Les régions du sud (Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon et PACA) accueillent de nombreux séjours de l'ensemble du reste du territoire de façon moins prononcée concernant le grand ouest.

Pour les autres seniors, on retrouve les mêmes tendances avec une amplification des déplacements à l'intérieur des régions d'origine, pour les 65/74 ans des séjours plus nombreux en PACA et pour les 75 ans et plus, idem plus l'Île de France et l'Aquitaine pour les habitants de la moitié sud.

#### Les « jeunes seniors » vont un peu plus à l'étranger

L'Hexagone constitue, comme pour l'ensemble de la population, la destination privilégiée des seniors. En 2003, environ 88 % des séjours ont été effectués en France métropolitaine (jusqu'à 89,2 % pour les 75 ans et plus) contre 90,2 % pour les 15-54 ans et 89,4 % pour l'ensemble de la population. Les 55-64 ans totalisent 83,9 % de leurs *nuitées* en France métropolitaine (contre 85 % pour l'ensemble de la population) et jusqu'à 88,6% pour les 75 ans et plus.

Répartition des séjours selon le pays d'accueil

	15-54 ans	55-64 ans	65- 74 ans	75 ans et +	Ensemble
Base	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
France	90,6%	88,2%	87,7%	89,4%	89,8%
Dont : France métropolitaine	90,2%	87,7%	87,2%	89,2%	89,4%
Dont : DOM-TOM	0,4%	0,5%	0,5%	0,2%	0,4%
Europe	6,5%	8,0%	9,4%	8,1%	7,2%
Dont : Grande-Bretagne	0,5%	0,4%	0,4%	0,3%	0,5%
Irlande	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%
Allemagne	0,5%	0,5%	0,6%	0,4%	0,5%
Belgique, Luxembourg	0,7%	0,7%	0,6%	0,5%	0,7%
Pays-Bas	0,2%	0,2%	0,3%	0,2%	0,2%
Espagne	1,5%	1,7%	2,4%	1,8%	1,7%
Portugal	0,3%	0,2%	0,4%	0,3%	0,3%
Italie	0,9%	1,6%	2,0%	1,8%	1,2%
Suisse	0,3%	0,4%	0,3%	0,5%	0,3%
Autriche	0,1%	0,5%	0,4%	0,4%	0,2%
Scandinavie	0,1%	0,2%	0,3%	0,3%	0,1%
Grèce	0,3%	0,3%	0,3%	0,2%	0,3%
Autre Europe	0,9%	1,2%	1,5%	1,3%	1,0%
Amérique	0,9%	1,0%	0,7%	0,7%	0,9%
Dont : Etats-Unis	0,3%	0,3%	0,2%	0,1%	0,3%
Canada	0,1%	0,2%	0,2%	0,2%	0,1%
Afrique	1,3%	2,1%	1,7%	1,3%	1,5%
Dont : Maroc	0,3%	0,8%	0,5%	0,3%	0,4%
Algérie	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Tunisie	0,4%	0,4%	0,4%	0,3%	0,4%
Égypte	0,2%	0,3%	0,4%	0,3%	0,2%
Asie Océanie	0,4%	0,5%	0,3%	0,3%	0,4%

Source : SDT (Direction du Tourisme/TNS Sofrès)

Parmi les pays les plus visités par les 55 ans et plus, on note le même classement par tranche d'âge, à savoir : les pays européens dont l'Espagne (qui accueille le plus souvent les séjours des seniors jusqu'à 2,4 % pour les 65/74 ans), l'Italie, la Belgique et le Luxembourg, l'Allemagne pour les 65/74 ans et l'Autriche pour les 55/64 ans, la

Suisse pour les 75 ans et plus. Ce palmarès n'est pas très différent de celui des 15/54 ans : sauf pour l'Italie, l'Autriche, la Scandinavie et à un degré moindre l'Espagne.

Les autres continents représentent des valeurs assez faibles mais par ordre décroissant, on trouve l'Afrique, l'Amérique et, enfin, l'Asie.

En termes de nuitées, l'Europe représente la destination préférée des seniors et notamment l'Espagne (en moyenne 2,47 %), l'Italie et le Portugal. Le pourcentage des nuitées sur les autres continents est plus élevé que celui des séjours ; ils sont d'autant plus longs que la destination est lointaine.

#### Répartition des nuitées suivant le pays d'accueil

	Ensemble	15-54 ans	55-64 ans	65-74 ans	75 ans et plus
Base	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
France	86 %	85,7%	85,0%	86,8 %	89,1%
Dont : France métropolitaine	85,0%	84,6%	83,9%	86,0%	88,6%
Dont : DOM-TOM	1,0%	1,1%	1,1%	0,8%	0,5%
Europe	8,7%	8,7%	9,0%	8,9%	7,7%
Dont : Grande-Bretagne	0,4%	0,6%	0,3%	0,3%	0,1%
Irlande	0,1%	0,2%	0,1%	0,1%	0,1%
Allemagne	0,5%	0,5%	0,6%	0,5%	0,2%
Belgique, Luxembourg	0,4%	0,4%	0,4%	0,3%	0,3%
Pays-Bas	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%
Espagne	2,5%	2,5%	2,3%	2,7%	2,4%
Portugal	0,6%	0,8%	0,4%	0,3%	0,3%
Italie	1,5%	1,2%	1,8%	1,9%	1,6%
Suisse	0,3%	0,3%	0,3%	0,2%	0,3%
Autriche	0,2%	0,1%	0,4%	0,3%	0,3%
Scandinavie	0,2%	0,2%	0,4%	0,4%	0,3%
Grèce	0,5%	0,6%	0,5%	0,3%	0,2%
Autre Europe	1,3%	1,3%	1,5%	1,4%	1,3%
Amérique	1,7%	1,8%	1,6%	1,3%	1,3%
Dont : Etats-Unis	0,5%	0,6%	0,3%	0,4%	0,2%
Canada	0,3%	0,3%	0,3%	0,3%	0,6%
Autre	0,9%	0,9%	1,0%	0,5%	0,6%
Afrique	2,5%	2,7%	3,0%	2,2%	1,2%
Dont : Maroc	0,6%	0,6%	1,1%	0,6%	0,3%
Algérie	0,1%	0,2%	0,0%	0,0%	0,0%
Tunisie	0,6%	0,6%	0,6%	0,6%	0,3%
Egypte	0,3%	0,3%	0,4%	0,4%	0,2%
Autre	0,9%	1,0%	1,0%	0,6%	0,4%
Asie Océanie	0,8%	0,9%	1,0%	0,5%	0,3%

Source : SDT (Direction du Tourisme/TNS Sofrès)

La durée moyenne de séjour oscille entre 9,8 et 16,8 nuitées en Amérique, entre 9,2 et 9,6 nuitées pour l'Afrique et entre 11,3 et 14,7 nuitées pour l'Asie/Océanie.

Ce sont des durées de séjour largement supérieures à celles effectuées en Europe (de 7,0 à 7,9 nuitées pour les seniors). On notera, malgré tout, des séjours plus longs que d'autres, notamment en Espagne (9,2 nuitées en moyenne), en Irlande(9,6), en Grèce (10) et en Scandinavie (10,4 nuitées).

Globalement, les seniors totalisent des durées moyennes de séjour plus longues que les 15/54 ans, à quelques exceptions près (Portugal, Algérie, autres destinations lointaines).

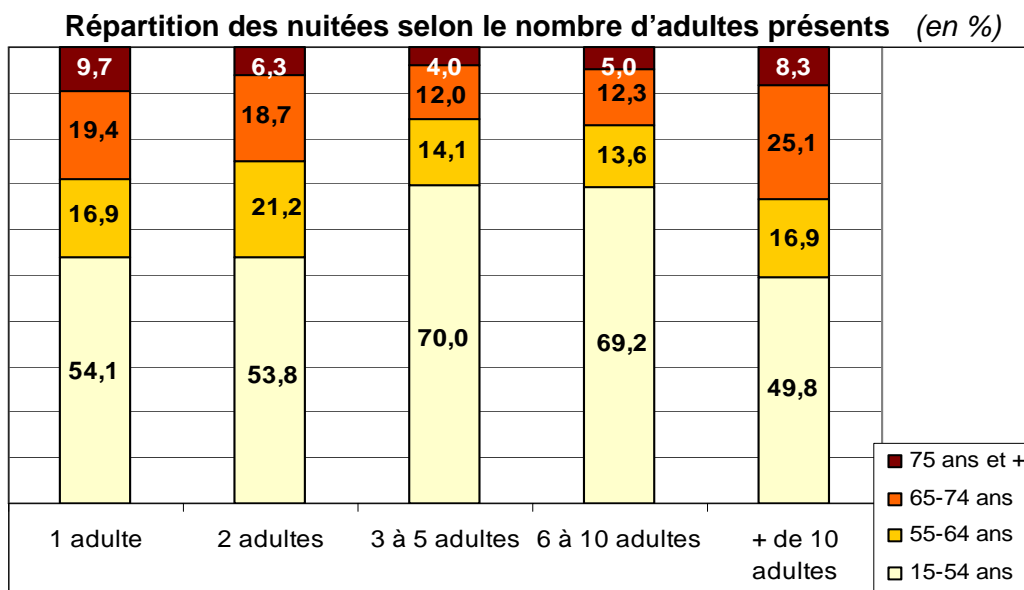
**Durée moyenne de séjour**

<b>Base</b>	<b>15/54 ans</b>	<b>55/64</b>	<b>65/74</b>	<b>75 et +</b>
France	4,5	6,1	7,3	8,3
<i>Dont : France métropolitaine</i>	4,5	6,0	7,3	8,2
<i>Dont : DOM-TOM</i>	12,0	14,1	12,9	22,3
Europe	6,3	7,1	7,0	7,9
<i>Dont : Grande-Bretagne</i>	5,2	4,4	5,5	4,0
<i>Irlande</i>	7,4	12,7	6,8	9,5
<i>Allemagne</i>	4,4	7,3	6,2	4,6
<i>Belgique, Luxembourg</i>	2,7	3,6	3,6	5,3
<i>Pays-Bas</i>	3,6	4,6	4,8	8,6
<i>Espagne</i>	7,8	8,1	8,4	11,2
<i>Portugal</i>	11,5	9,5	7,0	6,4
<i>Italie</i>	6,2	7,0	7,1	7,6
<i>Suisse</i>	5,0	4,2	5,6	4,3
<i>Autriche</i>	5,2	5,9	5,1	6,5
<i>Scandinavie</i>	7,8	10,9	10,5	9,9
<i>Grèce</i>	9,1	11,4	9,3	9,3
Amérique	10,0	9,8	13,1	16,8
<i>Dont : Etats-Unis</i>	9,5	7,3	14,7	10,0
<i>Canada</i>	12,1	10,5	16,9	22,1
Afrique	9,5	9,2	9,6	7,8
<i>Dont : Maroc</i>	8,7	8,3	8,8	7,3
<i>Algérie</i>	18,9	8,0	6,0	6,0
<i>Tunisie</i>	8,2	8,2	10,0	10,1
<i>Egypte</i>	7,8	8,1	7,4	6,1
Asie Océanie	10,7	13,1	14,7	11,3
<i>Dont : Moyen Orient</i>	7,7	14,5	8,5	7,3
<i>Continent Indien</i>	9,2	20,4	12,3	-
<i>Japon</i>	9,6	7,2	-	-
<i>Chine</i>	12,4	11,5	20,5	-
<i>Extrême Orient</i>	12,2	13,8	14,2	12,8
<i>Australie</i>	11,9	8,8	-	-

Source : SDT (Direction du Tourisme/TNS Sofrès)

***Selon la composition du groupe***

Les seniors n'effectuent qu'entre 1 et 2 % de leurs nuitées à l'intérieur d'un groupe de plus de 10 personnes mais les plus de 55 ans représentent la moitié (50,2 %) des nuitées effectuées dans les groupes de plus de 10 adultes.



Source : SDT (Direction du Tourisme/TNS Sofrès)

Lecture : dans les groupes composés de deux adultes, 53,8 % des nuitées sont effectuées par des individus âgés entre 15 et 54 ans.

*D'après les opérateurs touristiques, la tendance émergente ces dernières années, ce sont des voyages en groupe plus petit qu'autrefois, permettant de bénéficier d'un accueil plus individualisé. Les seniors choisissent parfois d'être accompagnés mais pas trop encadrés. Ils revendiquent un espace de liberté et une certaine individualisation au sein même d'un voyage de groupe. Ils veulent faire partie d'un groupe choisi et non subi.<sup>17</sup>*

Les retraités sont en général déchargés de leurs obligations parentales. Ils réalisent la majeure partie de leurs séjours à l'intérieur de groupes sans enfants, le plus souvent en couple, seul ou au sein de petits groupes (3 à 10 personnes).

Pour les séjours à l'intérieur d'un groupe avec enfant, la fréquence diminue en fonction de l'âge : les 55/64 ans réalisent 10,5 % de ces séjours et les 75 ans et plus seulement 6 %. On peut supposer que ces séjours parmi des groupes avec enfants correspondent à des réunions familiales avec leurs enfants et petits-enfants.

**Répartition des séjours selon la composition du groupe de proches présents**

	15-54 ans	55-64 ans	65- 74 ans	75 ans et +	Ensemble
Base	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
<b>Groupes sans enfant</b>	<b>56,0%</b>	<b>89,5%</b>	<b>91,1%</b>	<b>94,0%</b>	<b>67,6%</b>
<i>dont un adulte seul</i>	17,0%	19,6%	22,1%	30,3%	18,7%
<i>dont deux adultes</i>	24,5%	55,2%	54,9%	48,7%	34,4%
<i>dont 3 à 10 adultes</i>	13,5%	13,4%	12,0%	12,7%	13,3%
<i>dont plus de 10 adultes</i>	0,9%	1,3%	2,0%	2,3%	1,2%

<sup>17</sup> - Ana Bauer, op.cit.

<b>Groupes avec enfant(s)</b>	<b>44,0%</b>	<b>10,5%</b>	<b>9,0%</b>	<b>6,0%</b>	<b>32,4%</b>
<i>dont un seul adulte avec 1 ou des enfants</i>	4,5%	1,2%	0,9%	0,6%	3,3%
<i>dont 2 adultes et un enfant</i>	9,8%	2,2%	1,7%	0,9%	7,2%
<i>dont 2 adultes et 2 enfants</i>	11,7%	1,6%	1,6%	0,7%	8,3%
<i>dont 2 adultes avec 3 enfants ou plus</i>	5,5%	0,7%	0,4%	0,1%	3,8%
<i>dont 3 adultes ou plus avec des enfants</i>	12,5%	4,8%	4,5%	3,7%	9,8%

Source : SDT (Direction du Tourisme/TNS Sofrès)

Les séjours à l'intérieur d'un groupe avec enfants sont globalement plus longs allant de 7,7 nuitées chez les 55/64 ans jusqu'à 9 nuitées chez les 75 ans et plus. Pour la plupart, il s'agit de séjours de villégiature, de loisirs ou au sein de regroupements familiaux.

#### Durée moyenne des séjours

<b>Base</b>	<b>15/54 ans</b>	<b>55/64</b>	<b>65/74</b>	<b>75 et +</b>
<b>Groupes sans enfant</b>	<b>4,5</b>	<b>6,2</b>	<b>7,3</b>	<b>8,2</b>
<i>dont un adulte seul</i>	4,4	6,0	7,7	8,5
<i>dont deux adultes</i>	4,4	6,5	7,3	8,5
<i>dont 3 à 10 adultes</i>	5,0	5,8	6,6	6,8
<i>dont plus de 10 adultes</i>	3,9	5,2	5,3	5,5
<b>Groupes avec enfant(s)</b>	<b>5,2</b>	<b>7,7</b>	<b>9,4</b>	<b>9,0</b>
<i>dont un seul adulte avec 1 ou des enfants</i>	5,0	6,1	8,9	8,6
<i>dont 2 adultes et un enfant</i>	4,6	8,0	8,8	7,6
<i>dont 2 adultes et 2 enfants</i>	5,1	9,5	8,9	8,3
<i>dont 2 adultes avec 3 enfants ou plus</i>	5,6	7,7	10,3	5,3
<i>dont 3 adultes ou plus avec des enfants</i>	5,6	7,2	9,8	9,6

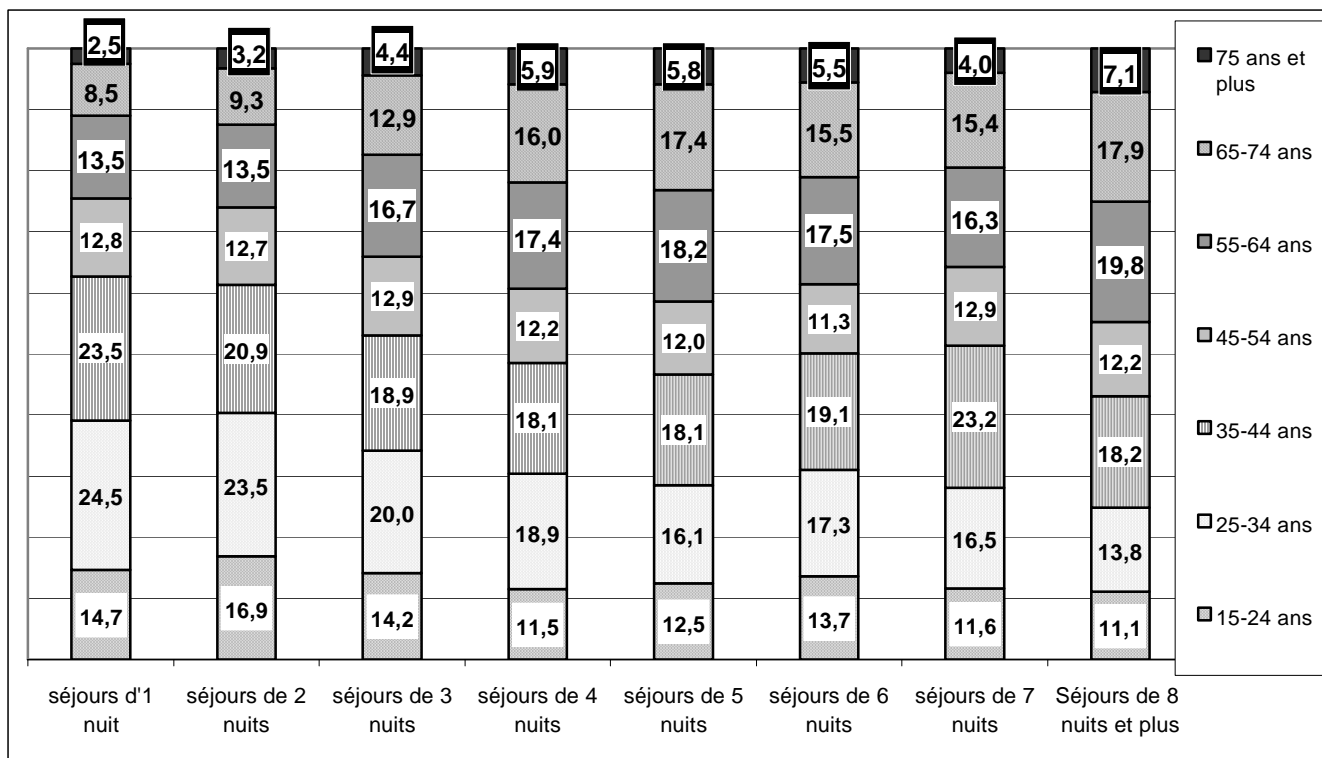
Source : SDT (Direction du Tourisme/TNS Sofrès)

#### *Selon la durée (courts et longs séjours)*

En 2003, les seniors ont généré près de 58 millions de séjours, répartis en 56,6 % de longs séjours et 43,4 % de courts séjours. On constate que la part des longs séjours est largement supérieure chez les seniors par rapport au reste de la population (+10,2 points).

Les séjours d'1 nuit sont effectués pour 62,7 % par des individus âgés entre 15 et 44 ans. A l'autre extrémité du graphique ci-dessous, les séjours de 8 nuits ou plus sont réalisés à 44,8 % par les 55 ans et plus.

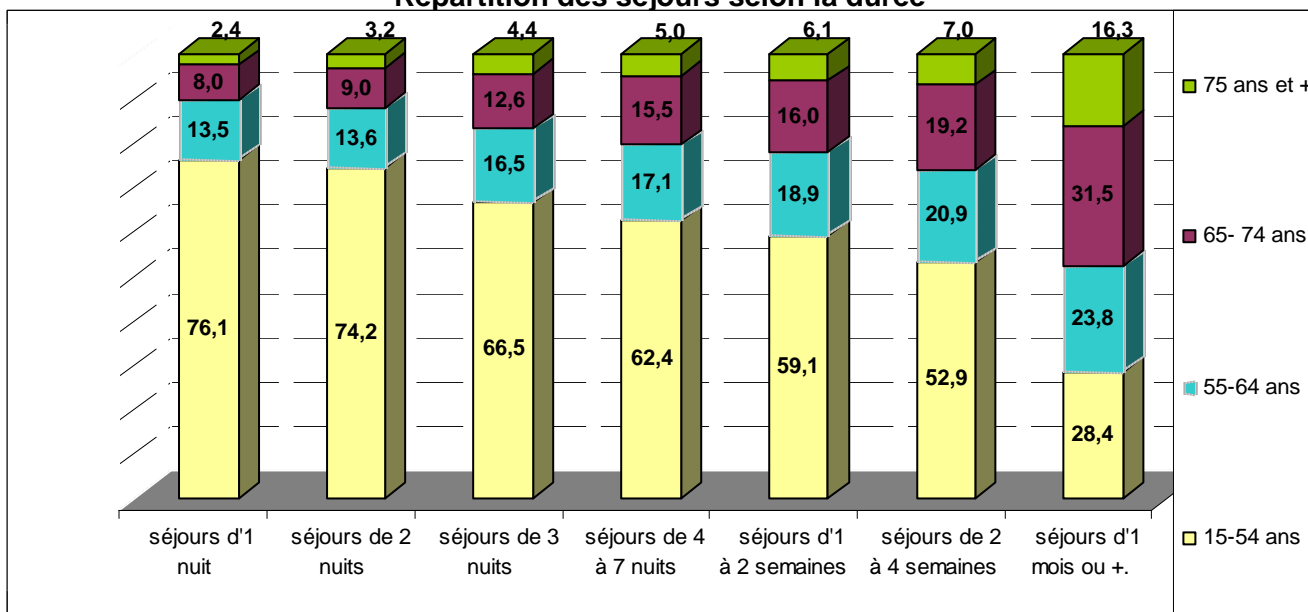
#### Répartition des séjours selon leur durée et la classe d'âge



Source : SDT (Direction du Tourisme/TNS Sofrès)

La durée du séjour pour les seniors n'est en général plus soumise à des contraintes de congés payés, d'où une facilité à choisir leurs dates de voyage. Il y aura certainement dans les années à venir, un facteur générationnel qui infléchira les courbes de durée. On peut supposer que les retraités garderont leurs habitudes d'actifs : on devrait donc avoir des séjours plus fractionnés et de plus en plus de courts séjours.

Répartition des séjours selon la durée



Source : SDT (Direction du Tourisme/TNS Sofrès)

Enfin, la part des très longs séjours (au-delà de 14 nuitées) est très importante. Les séjours compris entre 2 et 4 semaines représentent presque un séjour sur deux pour

les 55 ans et + et les séjours d'un mois et plus sont effectués à 71,6 % par les seniors, dont 31,5 % par les 65/74 ans.

#### Durée moyenne par séjour selon l'âge

15/24 ans	4.60
25/34 ans	3.96
35/44 ans	4.73
45/54 ans	5.13
55/64 ans	6.16
65/74 ans	7.13
75 ans et +	8.11
Ensemble	5.31

Source : SDT (Direction du Tourisme/TNS Sofrès)

La durée moyenne de séjour augmente clairement avec l'âge passant de 3.96 entre 25 et 34 ans à 8.11 à partir de 75 ans.

#### Détails de la durée moyenne de séjour

Base	15/54 ans	55/64	65/74	75 et +
Courts séjours	1,8	1,9	2,0	2,0
dont séjours d'1 nuit	1,0	1,0	1,0	1,0
dont séjours de 2 nuits	2,0	2,0	2,0	2,0
dont séjours de 3 nuits	3,0	3,0	3,0	3,0
Longs séjours	8,9	10,2	11,0	12,2
dont séjours de 4 à 7 nuits	5,6	5,5	5,5	5,4
dont séjours d'1 à 2 semaines	11,1	11,1	11,0	11,2
dont séjours de 2 à 4 semaines	20,5	21,3	21,0	21,2
dont séjours d'1 mois ou +.	39,0	42,2	50,0	51,4

Source : SDT (Direction du Tourisme/TNS Sofrès)

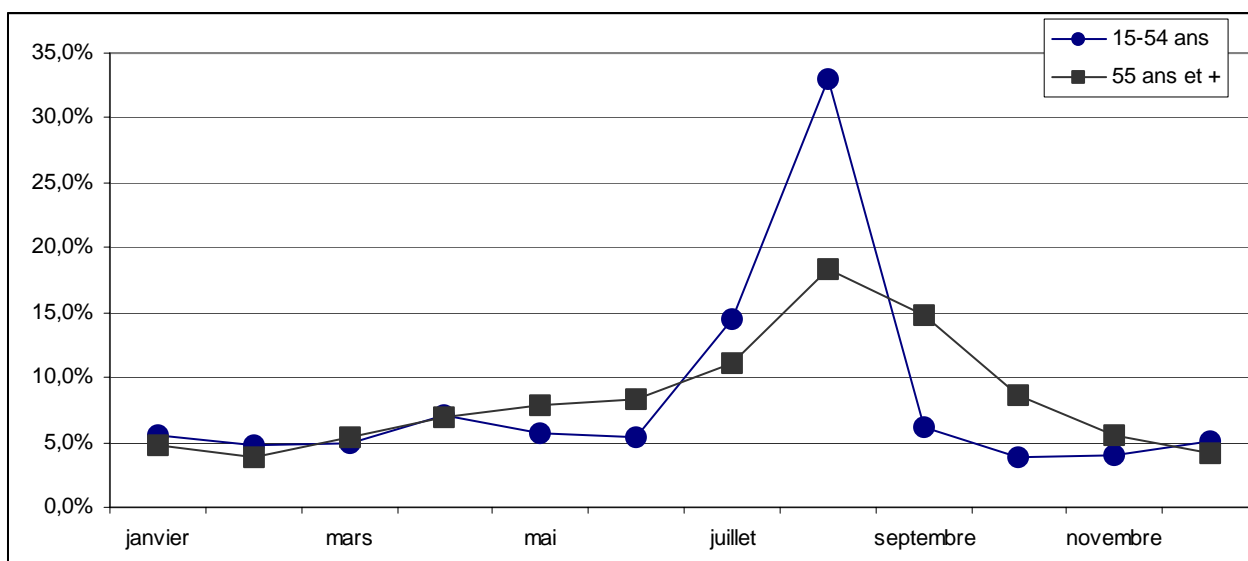
La durée moyenne des courts séjours est plus longue en moyenne avec l'âge et à partir de 65 ans, ils sont en moyenne de 2 nuitées. Pour les longs séjours, ils varient en moyenne de 10,2 nuitées entre 55 et 64 ans à 12,2 nuitées au-delà de 75 ans. En moyenne, les séjours compris entre une à deux semaines durent 11 jours quel que soit l'âge. Les séjours de deux à quatre semaines durent 21 nuitées quel que soit l'âge mais les séjours au-delà d'un mois durent en moyenne 42 nuitées pour les 55/64 ans, puis environ 50 nuitées pour les plus de 65 ans.

#### Selon la saisonnalité

Les seniors ont en général le choix des dates de leur séjour, s'ils sont débarrassés de leurs contraintes familiales et professionnelles. Ils privilégient, comme le reste de la population, la période estivale, mais répartissent davantage leurs déplacements sur l'année pour partir notamment plus souvent au printemps ou à l'automne. Le mois d'août regroupe 18,3 % de leurs nuitées (et 23,6 % de leurs séjours) contre 33% des nuitées pour 15/54 ans : l'on peut supposer qu'il s'agit précisément de la période où la majeure partie d'entre eux accueille ou retrouve sa famille. L'avant et l'arrière saison sont des périodes appréciées des seniors : le mois de septembre rassemble 47,3 % de leurs séjours et 14,9 % de leurs nuitées et le mois d'octobre 42,1 % de leurs séjours et 8,6 % de leurs nuitées. Le mois qui génère le moins de déplacements est décembre qui ne représente que 4,2 % de leurs nuitées.



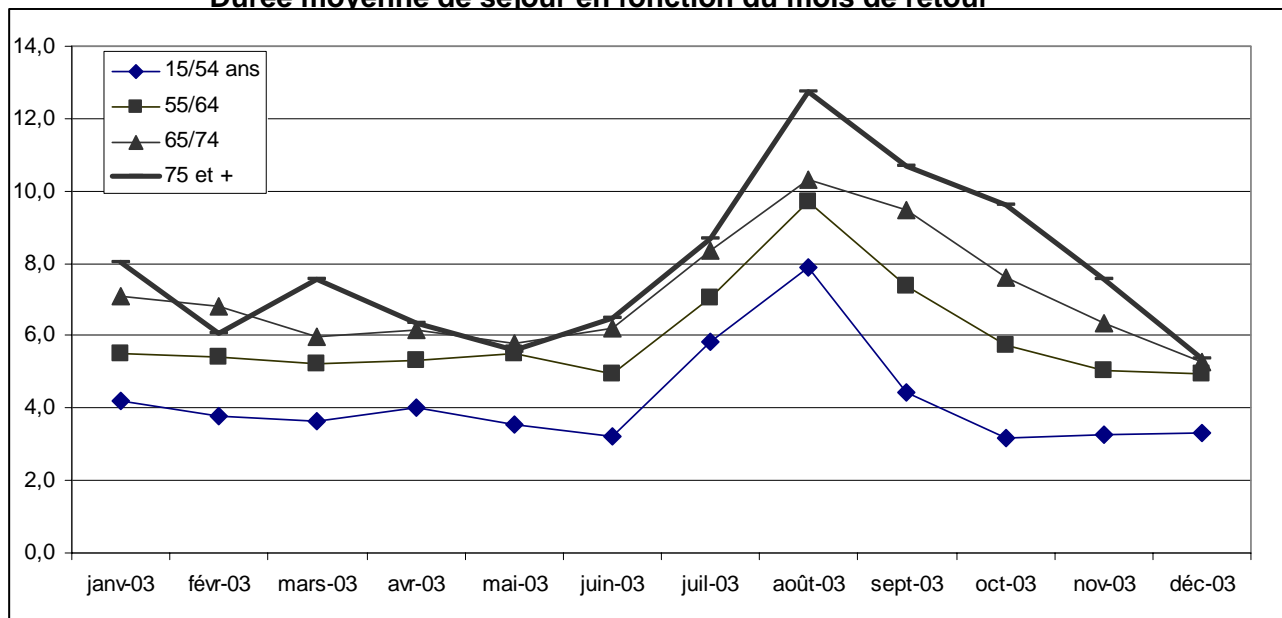
Répartition des nuitées selon l'âge et le mois de retour du voyage<sup>18</sup>



Source : SDT (Direction du Tourisme/TNS Sofrès)

*L'arrière-saison est aussi synonyme d'une plus grande tranquillité puisqu'en dehors des vacances scolaires et avec des tarifs plus avantageux. Dans ce contexte, les seniors participent activement à l'étalement mensuel des séjours de mai à octobre et à l'étalement hebdomadaire (hors week-end).*

Durée moyenne de séjour en fonction du mois de retour



Source : SDT (Direction du Tourisme/TNS Sofrès)

Les séjours estivaux comptent parmi les plus longs avec 9,7 nuitées pour les 55/64 ans, 10,3 nuitées pour les 65/74 ans et 12,7 nuitées pour les plus de 75 ans en août. Contrairement au reste de la population, septembre affiche des séjours en moyenne plus longs que juillet pour les seniors.

<sup>18</sup> - Attention, le questionnaire SDT prend en compte le mois de retour. On ne sait donc pas quand les enquêtés sont partis.

### *Selon le motif du séjour*

Les 55/64 ans et les 65/74 ans préfèrent les séjours de *vacances, de tourisme et de loisirs* aux *visites à la famille* mais à partir de 75 ans, ce sont les visites à la famille qui dominent et représentent 38,4 % de leurs séjours.

Si les *voyages professionnels, stages, formations* sont largement effectués par les 15/54 ans et concernent avant tout les actifs, 15,6 % de ces séjours sont encore le fait des 55/64 ans. La même tranche d'âge effectue également 23,7 % des séjours dont le motif relève du tourisme de réunion (colloques et séminaires) ; les 65/74 ans, quant à eux, en effectuent presque 12 % (4,6 % pour les 75 ans et plus).

Plus de la moitié des séjours ayant pour motif le *bénévolat* sont effectués par des personnes âgées de plus de 55 ans.

Les seniors ne sont pas massivement concernés par les *séjours linguistiques*, ceux-ci sont plutôt l'apanage des jeunes de 15/24 ans.

Les séjours de *croisières* sont effectués pour 64,7 % par des personnes de plus de 55 ans.

La France compte une centaine de stations thermales sur son territoire. La prise en charge des soins par la Sécurité Sociale permet de faire partir de nombreuses personnes qui souffrent de rhumatismes ou d'affections respiratoires. L'âge moyen des curistes est élevé : plus des trois quarts sont âgés de 60 ans et plus. Enfin, les séjours liés au *pèlerinage* sont le fait à 53,1 % des plus de 55 ans.

#### Répartition des séjours selon le motif

	15-54 ans	55-64 ans	65- 74 ans	75 ans et plus
	100 %	100 %	100 %	100 %
Raison professionnelle	4,4%	2,5%	0,3%	0,5%
Congrès, colloque, séminaire	0,7%	1,1%	0,7%	0,8%
Salon, foire, exposition	0,5%	0,7%	0,4%	0,1%
Croisière	0,2%	0,5%	0,8%	1,1%
Stage sportif	1,0%	0,6%	0,8%	0,2%
Cure thermale, thalasso	0,4%	1,3%	2,0%	1,9%
Manifestation sportive	0,8%	0,5%	0,5%	0,4%
Manifestation culturelle, festival, fête	1,2%	1,0%	1,3%	1,2%
Pèlerinage	0,2%	0,4%	0,4%	1,1%
Visite à la famille	39,0%	34,4%	36,0%	38,4%
Visite à des amis	10,3%	8,4%	8,0%	8,9%
Vacances, tourisme, loisirs	36,0%	40,1%	39,8%	34,3%
Autre	5,3%	8,6%	9,1%	11,0%

Source : SDT (Direction du Tourisme/TNS Sofrès)

#### Part des séjours selon le motif

	15-54 ans	55-64 ans	65- 74 ans	75 ans et +	Ensemble
Réunion, rdv professionnel	82,2%	15,6%	1,2%	1,0%	100,0%
Stage ou formation professionnelle	91,8%	6,6%	0,8%	0,8%	100,0%
Congrès, colloque, séminaire	59,8%	23,7%	11,9%	4,6%	100,0%
Salon, foire, exposition	66,9%	22,2%	9,8%	1,2%	100,0%

Autre raison professionnelle	89,5%	9,5%	1,1%	0,0%	100,0%
Bénévolat	44,2%	25,2%	21,5%	9,1%	100,0%
Séjour linguistique	89,7%	5,6%	2,8%	1,9%	100,0%
Croisière	35,3%	22,0%	28,9%	13,8%	100,0%
Stage sportif	77,6%	10,6%	10,9%	0,9%	100,0%
Autre stage	66,9%	14,0%	12,5%	6,6%	100,0%
Cure thermique, thalasso ss pres.medic.	40,8%	25,9%	24,3%	9,0%	100,0%
Manifestation sportive	78,7%	10,9%	8,2%	2,2%	100,0%
Manifestation culturelle, festival, fête	69,5%	13,4%	12,9%	4,2%	100,0%
Pèlerinage	46,9%	21,7%	17,3%	14,2%	100,0%
Visite à la famille	69,6%	14,4%	11,7%	4,2%	100,0%
Visite à des amis	72,2%	13,8%	10,2%	3,9%	100,0%
Vacances, tourisme, loisirs	65,7%	17,2%	13,3%	3,9%	100,0%
Étape sur le chemin des vacances	59,6%	17,0%	18,2%	5,2%	100,0%
Autre	53,7%	22,0%	17,0%	7,4%	100,0%

Source : SDT (Direction du Tourisme/TNS Sofrès)

Les séjours de vacances, tourisme et loisirs comptent parmi les plus longs avec une durée moyenne de séjour de 8,4 nuitées pour les 55/64 ans et de 11,8 nuitées pour les 75 ans et plus. Les cures thermales et de thalassothérapie sont les séjours les plus longs : en général sur une base de deux semaines à partir de 55 ans. De 15 à 54 ans, la durée moyenne de séjour de ces cures est limitée à 5,2 nuitées.

#### Durée moyenne de séjour

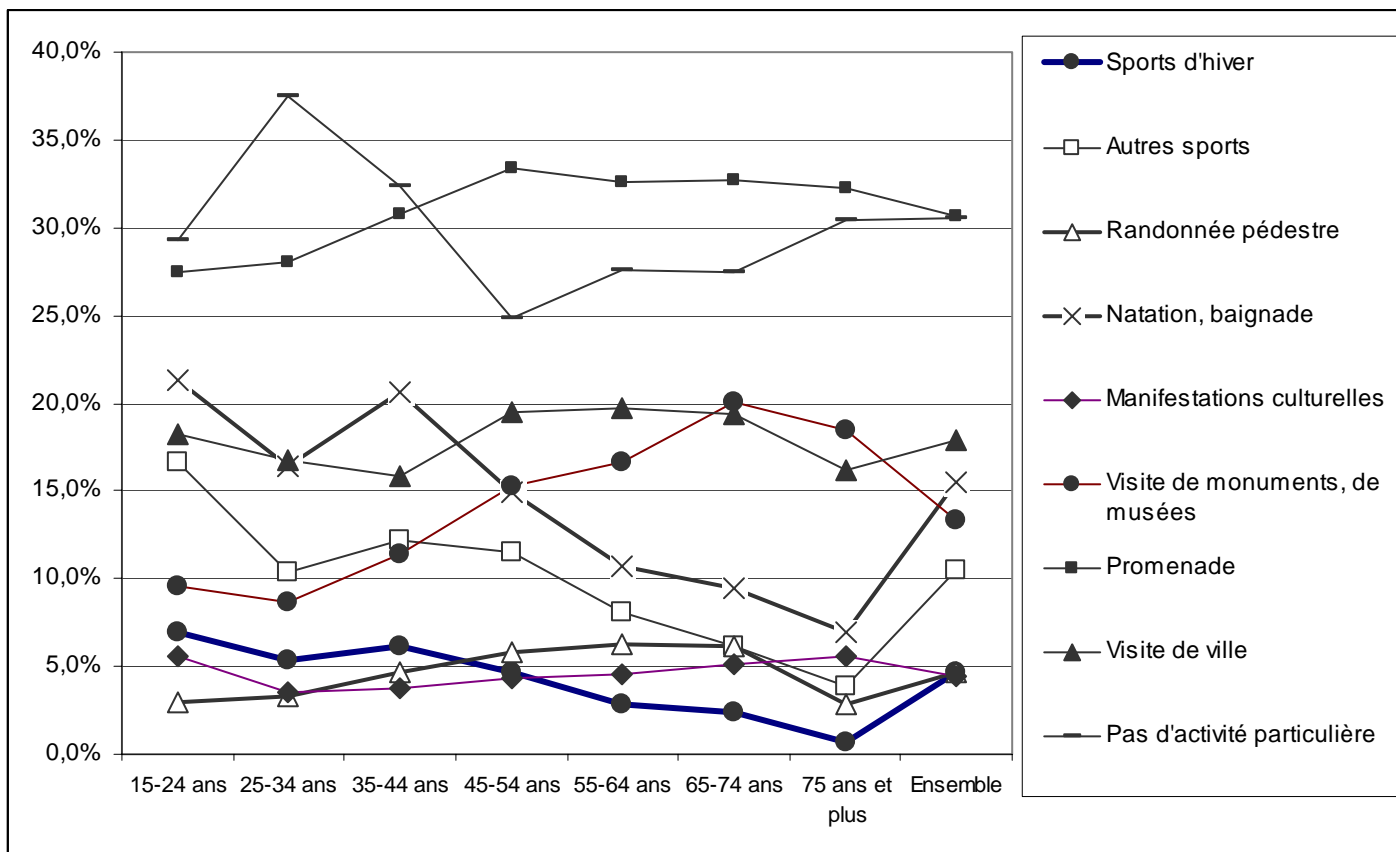
Base	15/54 ans	55/64	65/74	75 et +
Réunion, rdv professionnel	2,1	2,8	2,8	2,1
Stage ou formation professionnelle	5,5	2,7	8,6	8,0
Congrès, colloque, séminaire	2,7	2,4	3,6	3,5
Salon, foire, exposition	2,9	3,2	3,4	3,3
Autre raison professionnelle	4,9	4,7	1,6	-
Bénévolat	4,4	4,5	5,1	3,5
Séjour linguistique	8,9	7,2	10,3	5,0
Croisière	5,3	7,7	7,9	9,0
Stage sportif	2,8	3,6	5,2	5,7
Autre stage	3,7	3,2	6,0	7,3
Cure thermique, thalasso ss pres.medic.	5,2	12,0	16,0	19,1
Manifestation sportive	2,1	2,3	3,8	3,5
Manifestation culturelle, festival, fête	2,4	3,2	3,5	3,2
Pèlerinage	5,2	7,0	5,2	5,9
Visite à la famille	3,5	4,8	5,5	6,5
Visite à des amis	2,8	4,0	4,4	4,3
Vacances, tourisme, loisirs	7,1	8,4	9,6	11,8
Étape sur le chemin des vacances	2,2	1,8	2,6	3,6
Autre	3,5	5,6	7,9	7,3

Source : SDT (Direction du Tourisme/TNS Sofrès)

Enfin, même s'ils représentent une infime partie de leurs séjours, les croisières, les séjours linguistiques ou les formations et stages professionnels ont une durée moyenne d'une semaine environ.

#### *Selon les activités pratiquées*

**Répartition des séjours selon les activités les plus pratiquées**



Source : SDT (Direction du Tourisme/TNS Sofres)  
Le total est supérieur à 100 % en raison des réponses multiples

Parmi les activités les plus pratiquées par tranche d'âge, les seniors comme le reste de la population accordent une large part au repos. En effet, presque un tiers des individus interrogés déclarent ne pas avoir eu d'activité particulière durant leur séjour. La promenade (et dans une moindre mesure les randonnées pédestres) est une activité récurrente chez toutes les tranches d'âge et particulièrement au-delà de 55 ans. Les seniors choisissent plus que les autres de visiter des monuments et des musées. Ils sont friands de loisirs culturels.

Le tourisme urbain est davantage associé aux 55-74 ans, et à ce propos, les marchés, foires et brocantes sont une des activités préférées des seniors.

Enfin, la baignade et la natation, et plus généralement les sports, sont nettement moins pratiqués chez les seniors, et décroissent avec l'âge, par rapport au reste de la population. La pratique des sports d'hiver diminue également suivant l'âge : les 15/54 ans enregistrent 6,2 % de leurs nuitées contre 0,8 % pour les 75 ans et plus.

**Répartition des nuitées selon les activités les plus pratiquées**

	Ensemble	15-54 ans	55-64 ans	65-74 ans	75 ans et +
Base	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Sports d'hiver	4,6%	6,2%	2,9%	2,3%	0,8%
Nautisme	3,1%	3,8%	2,5%	1,8%	1,4%
Natation, baignade, plage	25,8%	31,8%	19,5%	17,0%	14,4%
Randonnée pédestre	6,6%	6,0%	8,3%	7,7%	3,5%
Vélo, VTT	5,2%	6,0%	5,0%	3,8%	2,5%
Autres sports	5,3%	7,0%	3,1%	3,3%	2,1%

Chasse pêche	2,6%	2,3%	3,5%	2,9%	2,6%
Remise en forme, thalassothérapie	1,3%	0,8%	1,7%	2,1%	2,6%
Gastronomie, œnologie	2,9%	2,9%	2,9%	3,0%	2,5%
Parc de loisirs, aquatique, animalier	2,7%	3,6%	1,5%	1,2%	1,0%
Promenade	37,8%	36,1%	39,7%	40,5%	40,6%
Festival, concert, théâtre, manif. culturelle	2,8%	2,4%	3,0%	3,0%	4,4%
Visite de monuments, de sites, de musées	15,4%	13,3%	17,5%	19,6%	16,3%
Visite de ville	18,6%	19,2%	19,7%	17,1%	14,5%
Visite de site naturel	12,7%	11,0%	15,1%	14,9%	15,0%
Visite de marché, foire, brocante	9,7%	9,1%	10,6%	10,7%	10,1%
Autre activité culturelle	1,5%	1,4%	1,3%	2,0%	1,2%
Autre	13,9%	12,7%	14,4%	16,2%	16,5%
Pas d'activité particulière	20,0%	19,9%	19,5%	19,5%	23,9%

Source : SDT (Direction du Tourisme/TNS Sofrès)  
Le total est supérieur à 100 % en raison des réponses multiples

« Les seniors ne constituent pas non plus une catégorie homogène, on y retrouve des adeptes de toutes les formes d'activités touristiques, des plus physiques (pratiques sportives, randonnées,...) aux plus intellectuelles ou culturelles, des plus individuelles aux plus grégaires, des plus économiques aux plus dispendieuses, des plus autonomes aux plus organisées. »<sup>19</sup>

### *Selon le mode de réservation*

Plus on est âgé, plus on prend le soin de préparer son séjour en réservant. Une personne de 75 ans et + sur deux réserve son séjour, contre 38,6 % pour les moins de 55 ans.

#### **Répartition des séjours selon la réservation.**

<b>En %</b>	<b>15/54 ans</b>	<b>55/64 ans</b>	<b>65/74 ans</b>	<b>75 ans et +</b>	<b>Ensemble</b>
Base	100	100	100	100	100
Séjour réservé	38,6	41,5	46,5	50,8	40,6
Séjour non réservé	61,4	58,5	53,5	49,2	59,4

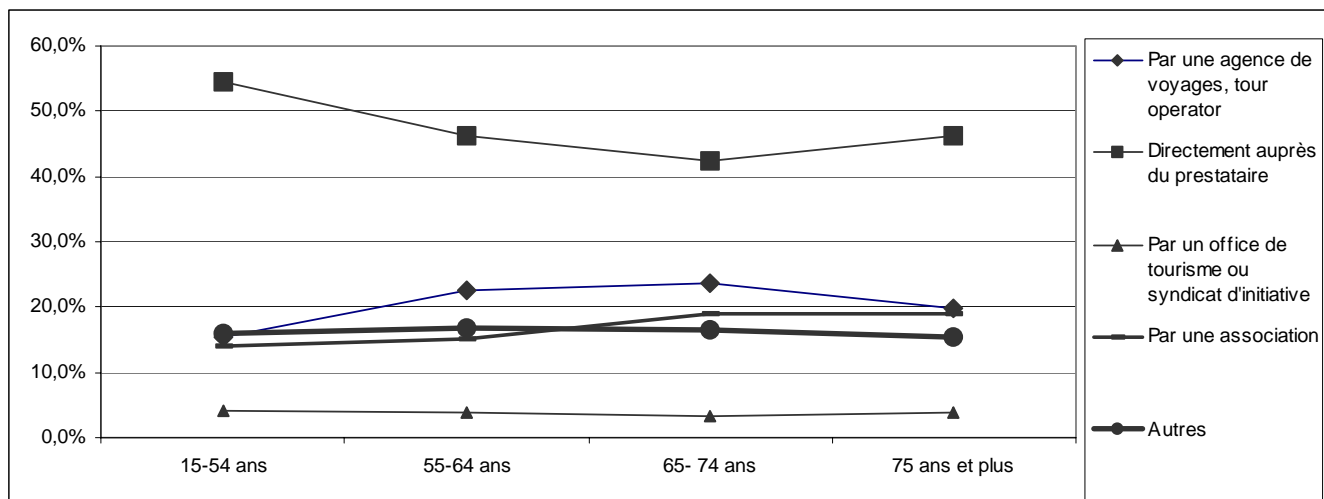
Source : SDT (Direction du Tourisme/TNS Sofrès)

Parmi les séjours réservés en agence de voyage, 44,1 % sont le fait des seniors.

La plupart des séjours se déroulant en France (près de 88 % des séjours des seniors), on s'organise avec le prestataire (transport, hébergement, etc...) en direct dans 46 % des cas. On note un fort recours à une association d'anciens ou de retraités lors de voyages organisés pour les 75 ans et plus (de manière indirecte, l'association peut être relayée par une agence). Les prestations les plus demandées sont l'hébergement, puis le transport.

#### **Répartition des séjours selon le mode de réservation**

<sup>19</sup> - Bernard Deveze, IDBD Consultance „ Les mentalités et systèmes de valeur des seniors. Opportunités et déficits de l'offre de tourisme les concernant », 1997.



Source : SDT (Direction du Tourisme/TNS Sofrès)

*Du fait de l'évolution des habitudes de consommation des retraités, les futures générations de seniors seront probablement plus autonomes que celles d'aujourd'hui pour concrétiser leur désir de voyage. L'accès aux nouvelles technologies et à l'internet<sup>20</sup> se fait lentement mais de plus en plus et sera en croissance de par un effet de génération, bien que les seniors actuels préfèrent encore les contacts humains pour effectuer leur réservation.*

*Les opérateurs devront adapter leur offre face à un public de seniors en constante mutation, vers des formules plus souples, plus individualisées. La tendance<sup>21</sup> « ne pas être enfermé dans des catégories pré-établies, avec des obligations, des règles rigides et des parcours obligés » se vérifie, les seniors sont à la recherche de convivialité et préfèrent voyager en groupe plus petit qu'autrefois pour bénéficier d'un accueil plus individualisé.*

*La clientèle senior sera vraisemblablement plus exigeante sur la qualité et le confort, plus expérimentée en termes de voyage et de vacances, plus libérée par le temps, avec un budget adéquat.*

#### Durée moyenne de séjour en fonction de la réservation

Base	15/54 ans	55/64	65/74	75 et +
Séjour réservé	6,0	7,1	7,6	8,5
Séjour non réservé	4,1	6,1	7,5	8,2
Base	15/54 ans	55/64	65/74	75 et +
Une agence de voyages, TO	7,9	8,7	8,1	9,0
Le prestataire lui-même	5,1	6,5	7,4	8,5
Office de tourisme, syndicat d'initiative	7,9	8,0	9,4	12,4
Association	6,6	6,5	6,2	6,8
Autres	6,9	8,0	9,1	8,6

Source : SDT (Direction du Tourisme/TNS Sofrès)

<sup>20</sup> - Selon une enquête TNS Sofrès, avril 2005, 27 % des personnes interrogées utilisent Internet pour préparer leur voyage et 16 % achètent leur voyage sur Internet. Parmi eux, un peu plus de la moitié ont entre 25 et 34 ans. 42 % des Franciliens utilisent Internet pour préparer leur voyage alors que dans les régions, les proportions varient de 18 à 26 %.

<sup>21</sup> - Ana Bauer, op.cit.

La durée moyenne des séjours réservés est légèrement plus longue que pour les séjours non réservés. De même, elle va croissant avec l'âge. Selon le mode de réservation, les séjours réservés par l'intermédiaire d'agence de voyages ou plus encore d'un office de tourisme sont plus longs que les autres.

## Conclusion

L'étude des résultats fournis par l'enquête SDT apporte plusieurs éclairages sur le tourisme des seniors :

**Il s'agit bien d'ores et déjà d'un phénomène de masse**, puisque les seniors (55 ans et plus) ont en 2003 effectué 57,8 millions de séjours - soit 33 % du total de séjours des Français de 15 ans et plus (ils représentent par ailleurs 32,3 % de la population enquêtée). En termes de nuitées, leur part est encore plus importante puisqu'ils totalisent 404,3 millions de nuitées en 2003, soit 42,1 % de l'ensemble des nuitées.

Cependant, il faut bien évidemment distinguer les 50/64 ans, qui maintiennent un taux de départ au-dessus de la moyenne, et les plus de 65 ans dont le taux de départ fléchit pour devenir le plus faible sur l'ensemble de la population. Mais on peut se demander quels effets opèrent ici : ceux-ci sont-ils liés à l'âge lui-même ou à la génération actuelle ?

L'enquête confirme globalement aussi que le tourisme des seniors n'est **pas si nettement différencié** de celui des autres catégories d'âge<sup>22</sup>. Certaines caractéristiques déjà établies et propres aux seniors, peuvent cependant être mises en avant :

↳ Concernant en premier lieu la pratique de séjours plus longs que pour le reste de la population : plus d'un séjour sur deux est un long séjour (56,6 %). Les seniors étalent davantage leurs séjours tout au long de l'année, et sont particulièrement adeptes des arrières-saisons.

↳ Ces longs séjours s'effectuent pour une bonne part dans une résidence secondaire (dont les plus de 65 ans possèdent 38,5 %). Cette utilisation des résidences secondaires est proportionnelle à l'âge : les plus de 75 ans en particulier y accomplissent presque un tiers de leurs nuitées. Ces résidences jouent parfois le rôle d'une deuxième maison et non plus seulement celui d'une maison de vacances. Mais elles génèrent une certaine richesse dans l'économie locale de certains territoires.

↳ Le poids de la clientèle des seniors est très important pour l'hôtellerie : en parts de marché, la clientèle hôtelière se composait en 2003 pour 45,4 % de seniors (surtout les hôtels haut de gamme, 3 et 4 étoiles).

↳ Il faut souligner également l'importance de la clientèle des seniors pour certains types de vacances, dont le poids est faible sur l'ensemble des séjours des seniors, mais pour lesquels cette clientèle pèse lourd pour les opérateurs : c'est le cas des circuits en autocar ou des croisières notamment, mais aussi des séjours en camping-car.

↳ Enfin, par besoin de sécurisation et par habitude, les seniors réservent plus fréquemment leur séjour. Une personne de plus de 75 ans sur deux réserve son séjour contre 38,6 % pour les moins de 55 ans.

<sup>22</sup>- cf in « Le tourisme à l'âge de la retraite », la conclusion intermédiaire, p 114, « des touristes (presque) comme les autres ».



Ce tableau actuel devrait évoluer à l'avenir en fonction de multiples données tant démographiques, économiques, culturelles que sociales.

L'accroissement continu de l'espérance de vie favorisera progressivement l'élargissement de l'amplitude touristique entre 55 et 80 ans, pendant laquelle les individus seront dotés d'un capital temps et santé plus important. Pour les opérateurs, il sera nécessaire de segmenter plus précisément l'offre selon les différentes tranches d'âge des seniors, telles celles utilisées par Jean-Paul Treguer<sup>23</sup> par exemple.

**Le budget** dont les seniors disposeront est une autre variable capitale, déterminante à l'avenir, à propos de laquelle de nombreuses incertitudes demeurent. Mais l'arrivée progressive des femmes disposant de leurs propres pensions puisque ayant des carrières professionnelles complètes, va dans le sens de l'amélioration du niveau de vie des retraités. De même que la généralisation du travail féminin a été un facteur important de l'augmentation du pouvoir d'achat dans les ménages français, il aura certainement les mêmes répercussions au niveau des retraites. L'âge moyen du départ à la retraite devrait également être repoussé. La difficulté résidera à mettre l'offre touristique en adéquation avec la demande d'un public de plus en plus âgé qui voudra partir en vacances lui aussi.

Le marché de l'offre est largement lié au rythme de vie des actifs et instaure par conséquent des contraintes de saisonnalité, que l'arrivée massive des seniors peut contribuer à faire évoluer. Car « si les seniors sont souvent occupés par des activités familiales, associatives ou autres, néanmoins la malléabilité de leur temps est en moyenne supérieure à celle des ménages actifs avec enfants »<sup>24</sup>.

Mais plusieurs modèles de comportements peuvent en fait se juxtaposer, entre ceux qui mettront à profit cette opportunité pour partir effectivement hors saison, tandis que d'autres préféreront continuer à partir « comme tout le monde » durant les vacances scolaires parce qu'ils ne veulent pas se sentir différents du reste de la population ou bien parce qu'ils veulent voir du monde, ou bien encore parce qu'ils emmènent leurs petits-enfants avec eux. Les grands-parents sont plus largement de plus en plus sollicités pour garder leurs petits-enfants<sup>25</sup>. Cette pratique familiale comporte une particularité inter-générationnelle dont il faudra tenir compte à l'avenir.

Enfin, il y aura juxtaposition de plusieurs générations de seniors dont les comportements et les souhaits en matière de tourisme seront différents. Les jeunes seniors (54/64 ans) se différencieront par exemple des plus âgés (75 ans et +) par des demandes différentes selon leurs aspirations (repos ou activités), selon leurs disponibilités familiales (charges des petits-enfants ou non), selon leurs envies

<sup>23</sup>- Fondateur de l'agence « Senioragency », qui distingue entre les *masters*, toujours en activité, avec des moyens financiers (enfants partis, maison payée,...) ; les *libérés*, libérés de leurs obligations professionnelles, ils ont du temps et de l'argent ; les *retraités*, ils entrent dans la vieillesse, avec des revenus plus modestes et des problèmes de santé.

<sup>24</sup> - BABOU, Isabel, « Marché des seniors. Ne tuons pas la poule aux œufs d'or ! », Espaces n°222, Janvier 2005.

<sup>25</sup> - « Se télescopent ici deux logiques de motivation, la première centrée sur l'individu : désir d'épanouissement, de culture personnelle, de faire ce que l'on n'a jamais pris le temps de faire...l'autre de nature oblatrice, centrée sur le don, l'aide des enfants. », Poulain Jean-Pierre et Laurence Tibère, Le tourisme et les aspirations des jeunes seniors, 2000.

(destinations plus ou moins lointaines, aventure ou confort,...) et ces différences orienteront leurs pratiques touristiques dans des directions parfois opposées.

Les habitudes de consommation touristique des seniors ne sont pas fondamentalement différentes du reste de la population et tendront certainement à se rapprocher et à s'homogénéiser. « Ce qu'ils recherchent en dépit des attaques insidieuses de l'âge, et du retrait de leurs revenus, après cessation de leur activité antérieure, c'est de vivre, comme tout le monde. C'est à dire, compenser autant que de besoin, les atteintes de l'âge (...) par des produits, des services, des systèmes, des manières de faire, qui maintiendront le mode de vie et la qualité de vie en état, qui pallieront de manière plus ou moins invisible et indolore les déficits liés au vieillissement. »<sup>26</sup> Les seniors ne veulent pas être « ghettoïsés » et souhaitent entamer une nouvelle tranche de vie sans cassure par rapport à ce qu'ils vivaient auparavant.

L'individualisation croissante de leur organisation, le fait qu'ils sont de plus en plus autonomes (voiture particulière par exemple, utilisation accrue des technologies de l'information et de la communication) représente un vrai défi pour le traditionnel tourisme de groupe dévolu jusqu'à présent aux seniors<sup>27</sup>.

---

<sup>26</sup> - Bernard Devez, op. cit.

<sup>27</sup> - Ana Bauer, op.cit.

## Bibliographie

- Babou, Isabel, « Marché des seniors. Ne tuons pas la poule aux œufs d'or ! », *Espaces* n°222, Janvier 2005.
- Bauer, Ana, « Les challenges posés au tourisme de groupe par l'évolution des sensibilités et des modes de vie », octobre 2004.
- Blacodon, Myrène, Le tourisme des seniors 1991/1995, Paris, Observatoire National du tourisme, « Les essentiels ».
- Blanpain, N. et Pan-Ké-Shon, JL, « La sociabilité des personnes âgées », INSEE Première, (644), 1999.
- Bodier, M., « La voiture, une habitude qui se prend jeune », INSEE Première, (474), 1996.
- Bonnet, M., Les personnes âgées dans la société, Paris, Conseil économique et social, 2001.
- Borrel, Catherine et Jean-Michel Durr, « Enquêtes annuelles de recensement : premiers résultats de la collecte 2004 », in Insee Première, n°1001, janvier 2005.
- CNT et Secrétariat d'Etat au Tourisme, Le tourisme à l'âge de la retraite, La Documentation Française, 2002.
- David, M.G. et C. Starzec, « Aisance à 60 ans, dépendance et isolement à 80 ans », INSEE Première, (447), 1996.
- Devez, B., « Les mentalités et systèmes de valeur des seniors. Opportunités et déficits de l'offre de tourisme les concernant », 1997.
- Parant, A., « Les revenus des retraités », *Populations et sociétés*, 2000.
- Pison, Gilles, « France 2004 : l'espérance de vie franchit le seuil de 80 ans », in Population & Sociétés, n° 410, mars 2005.
- Pochet, Pascal et Bernard Schéou, Le tourisme à l'âge de la retraite, Paris, Conseil National du Tourisme, 2002.
- Rochefort, Robert, Vive le papy-boom, Odile Jacob, Paris, 2004.

Ce document a été réalisé par  
Hélène DENIZET, BSPER, Direction du Tourisme  
et Abdel KHIATI, BESCE, Direction du Tourisme

Avec la collaboration de :  
Jean-François CROLA, BSPER, Direction du Tourisme  
Marie-Odile DEVE, BSPER, Direction du Tourisme  
Béatrice LEVY, DSPES, Direction du Tourisme  
Noël LE SCOUARNEC, BSPER, Direction du Tourisme  
Philippe LHUILLIER, BESCE, Direction du Tourisme  
Marguerite SYLVANDER, BESCE, Direction du Tourisme  
Christophe TERRIER, DSPES, Direction du Tourisme

## ANNEXES

### Annexe 1 Méthodologie

L'étude de la demande touristique française a été menée à partir de l'analyse et de l'exploitation des données issues de l'enquête SDT (Suivi de la Demande Touristique des Français). Cette enquête, réalisée par TNS/SOFRES, pour le compte de la Direction du Tourisme, interroge chaque mois par voie postale un panel national représentatif de 20 000 personnes âgées de 15 ans et plus selon les critères usuels, croisés entre eux, la région de résidence, la taille d'agglomération, la profession et la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence et son âge, la taille du foyer, enfin l'âge de l'individu, son sexe et son activité.

### Définition

Les déplacements touristiques prennent différentes appellations selon ce qu'ils recouvrent :

Le **voyage** est l'unité de déplacement qui couvre la période écoulée entre la date de départ et la date de retour au domicile de résidence habituel (comprend au moins une nuit) ; véritable indicateur de « mobilité » touristique, il sert notamment de base au calcul du taux de départ.

Les voyages se décomposent en **séjours** définis par le fait d'avoir passé au moins une nuit en lieu fixe. Dans le cas de voyages personnels par exemple, il convient de décrire individuellement chacun des **séjours** effectués successivement dans plusieurs lieux différents. Chaque voyage peut donc comporter un ou plusieurs séjours.

La **durée** des voyages, et des séjours dont ils sont constitués, est déterminée par le nombre de **nuitées** passées hors du domicile. On considère qu'un **court voyage** comporte de 1 à 3 nuitées et un **long voyage**, 4 nuitées ou plus.

### Champ de l'étude

La présente étude porte sur l'ensemble des déplacements (exprimés en séjours et en nuitées) des Français effectués en 2003 en France et/ou à l'étranger.

Les motifs **personnels** concernent les visites à la famille et aux amis, les manifestations culturelles et sportives, les vacances, l'agrément, les loisirs, la santé, les foires/expositions, les séjours linguistiques,...

L'unité temporelle utilisée est **l'année civile** se déroulant du 1er janvier au 31 décembre 2003.

### Note

La catégorie « Autres » apparaissant sur certains tableaux fait référence à des réponses non répertoriées dans les modalités proposées aux répondants.

**Annexe 2****Répartition de la population selon les régions de résidence**

	moins de 20 ans	de 20 ans à 59 ans	60 ans ou plus	Total
Alsace	2,9%	3,0%	2,6%	2,9%
Aquitaine	4,3%	4,7%	5,7%	4,8%
Auvergne	1,9%	2,1%	2,6%	2,2%
Bourgogne	2,5%	2,6%	3,1%	2,7%
Bretagne	4,7%	4,7%	5,5%	4,8%
Centre	3,9%	3,9%	4,5%	4,1%
Champagne-Ardenne	2,3%	2,2%	2,2%	2,2%
Corse	0,4%	0,4%	0,5%	0,4%
Franche-Comté	1,9%	1,8%	1,9%	1,9%
Île-de-France	18,5%	19,6%	14,4%	18,2%
Languedoc-Roussillon	3,5%	3,7%	4,6%	3,8%
Limousin	0,9%	1,1%	1,6%	1,2%
Lorraine	3,9%	3,8%	3,8%	3,8%
Midi-Pyrénées	3,7%	4,2%	5,0%	4,2%
Nord-Pas-de-Calais	7,5%	6,5%	5,9%	6,6%
Basse-Normandie	2,4%	2,3%	2,6%	2,4%
Haute-Normandie	3,2%	2,9%	2,7%	3,0%
Pays de la Loire	5,5%	5,2%	5,5%	5,4%
Picardie	3,3%	3,1%	2,8%	3,1%
Poitou-Charentes	2,5%	2,6%	3,3%	2,7%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	7,0%	7,3%	8,6%	7,5%
Rhône-Alpes	9,6%	9,5%	8,9%	9,4%
France de province	77,7%	77,7%	84,0%	79,0%
France métropolitaine	96,2%	97,3%	98,4%	97,2%
Guadeloupe	0,9%	0,7%	0,5%	0,7%
Guyane	0,5%	0,2%	0,1%	0,3%
Martinique	0,8%	0,6%	0,5%	0,6%
Réunion	1,7%	1,2%	0,6%	1,2%
France entière	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
<b>Population totale</b>	<b>14 951 165</b>	<b>32 555 443</b>	<b>12 680 597</b>	<b>60 187 205</b>

Source : Insee, RP 1999 – Estimation au 1<sup>er</sup> janvier 2004